



# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2014 - 2017



PRÉFET DE LA RÉGION  
AQUITAINE



*Vu la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion,*

*Vu le décret n°2009-404 du 15 avril 2009 portant application de la loi précitée,*

**Il est conclu un Pacte Territorial pour l'Insertion entre :**

*Monsieur le Préfet du Département de la Gironde,*

*Monsieur le Président du Conseil Régional d'Aquitaine,*

*Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde,*

*Monsieur le Directeur Territorial de Pôle Emploi,*

*Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (CAF),*

*Madame la Directrice de la Mutualité Sociale Agricole de la Gironde (MSA),*

*Monsieur le Président de l'Union Départementale des Centres d'Action Sociale (UDCCAS),*

*Monsieur le Président de l'Association Régionale des Missions Locales (ARML),*

*Monsieur le Président des PLIE d'Aquitaine (URPA),*

*Madame la Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociales (FNARS),*

*Monsieur le Président du Groupement Aquitain des réseaux de l'Insertion par l'Economique (GARIE),*

*Madame la Présidente du GIP Fonds de Solidarité Logement (FSL),*

*Monsieur le Délégué Régional de l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH)*

## Sommaire

<b>Préambule .....</b>	p.6
<b>1. Mise en œuvre du Pacte Territorial .....</b>	p.9
<b>2. Le contenu du pacte .....</b>	p.10
AXE 1 : Garantir l'accès aux droits fondamentaux des personnes en situation de précarité .....	p.10
AXE 2 : Réunir les conditions de réussite de l'insertion professionnelle des personnes en situation de précarité .....	p.12
AXE 3 : Renouveler les modes de gouvernance .....	p.14
<b>3. Détail des fiches actions .....</b>	p.16
AXE STRATEGIQUE 1.....	p.17
OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : AMELIORER L'ACCES AU RSA SOCLE ET ACTIVITE .....	p.18
<b>Objectif opérationnel 1 :</b> Améliorer l'information à destination des allocataires du RSA pour favoriser la connaissance et l'appropriation de leurs droits, lutter contre le non recours et améliorer la relation aux usagers.....	p.19
<b>Objectif opérationnel 2 :</b> Faciliter l'accès à une information actualisée relative au RSA pour les professionnels en lien avec les personnes en difficulté, pour lutter contre le non recours et viser la réduction des indus. ....	p.20
<b>Objectif opérationnel 3 :</b> Optimiser la gestion administrative du dispositif RSA pour améliorer l'accès à l'orientation vers un référent de parcours et au parcours d'insertion. ....	p.21
OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : AMELIORER L'ACCES A LA SANTE, AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE .....	p.22
<b>Objectif opérationnel 1 :</b> favoriser l'accès au parcours de santé des plus démunis .....	p.23
<b>Objectif opérationnel 2 :</b> construire une offre adaptée aux problématiques relatives à alimentation, au lien social, ayant un impact sur la santé des plus démunis.....	p.25
OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES .....	p.27
<b>Objectif opérationnel 1 :</b> Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité .....	p.28
<b>Objectif opérationnel 2 :</b> Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes.....	p.29
<b>Objectif opérationnel 3 :</b> Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement.....	p.30
<b>Objectif opérationnel 4 :</b> Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social évolutifs .....	p.31
<b>Objectif opérationnel 5 :</b> Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage.....	p.32
<b>Objectif opérationnel 6 :</b> Informer les ménages modestes .....	p.33
OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN PRECARITE.....	p.34
<b>Objectif opérationnel 1 :</b> Faciliter l'accès aux services publics.....	p.35
<b>Objectif opérationnel 1 :</b> Faciliter l'accès à l'information. .....	p.37

<b>Objectif opérationnel 1 : Faciliter l'accès aux services bancaires.</b> .....	p.39
<b>AXE STRATEGIQUE 2.....</b>	p.40
<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : GARANTIR LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ         DU PARCOURS PROFESSIONNEL.....</b>	p.41
<b>Objectif opérationnel 1 : Poursuivre le développement des pratiques             d'accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales             que professionnelles .....</b>	p.42
<b>Objectif opérationnel 2 : Renforcer le soutien aux professionnels (référents,             opérateurs de la formation, conseillers emplois formation) en vue de faciliter             cette prise en compte et améliorer le chainage des interventions.....</b>	p.44
<b>Objectif opérationnel 3 : Organiser la prise en compte de l'expression des besoins             des personnes en insertion et de leur vécu des dispositifs en vue de faire évoluer             les actions, outils et ressources, favoriser l'adhésion et permettre l'autonomie             des personnes. ....</b>	p.47
<b>Objectif opérationnel 4 : Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes             aux frontières des dispositifs.....</b>	p.49
<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 6 : ORIENTER, PRE-QUALIFIER, QUALIFIER ET FORMER POUR UNE INSERTION         PROFESSIONNELLE DE QUALITÉ.....</b>	p.50
<b>Objectif opérationnel 1 : Améliorer la coordination des outils d'accès aux savoirs de base,             à l'orientation professionnelle et à la formation en vue d'en faciliter l'accès aux personnes             engagées dans une démarche d'insertion.....</b>	p.51
<b>Objectif opérationnel 2 : Simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de formation             pour en optimiser l'utilisation et l'appropriation par les professionnels et les usagers .....</b>	p.54
<b>Objectif opérationnel 3 : Encourager l'expérimentation de nouvelles pédagogies             d'apprentissage et favoriser l'attractivité de la formation pour une meilleure prise             en compte de la diversité des publics .....</b>	p.55
<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 7 : FAVORISER L'ACCÈS A L'ACTIVITÉ ET A L'EMPLOI DES PLUS FRAGILES.....</b>	p.57
<b>Objectif opérationnel 1 : Conforter une offre de service plurielle permettant         de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à         l'emploi et adaptée aux territoires.....</b>	p.58
<b>Objectif opérationnel 2 : Développer une offre d'insertion par la mobilisation         des acteurs économiques pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien         dans l'emploi des publics les plus en difficulté .....</b>	p.64
<b>Objectif opérationnel 3 : Déployer un soutien combiné aux entreprises en         matière RH et aux populations girondines en situation précaire.....</b>	p.66
<b>Objectif opérationnel 4 : Construire une représentation commune des enjeux et         des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique et         définir une stratégie concertée.....</b>	p.68
<b>Objectif opérationnel 5 : Soutenir les initiatives de l'ESS propices à l'emploi         des publics précaires. ....</b>	p.70
<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 8 : PERMETTRE LES MOBILITÉS DURABLES .....</b>	p.72
<b>Objectif opérationnel 1 : Développer les dispositifs favorisant une approche globale         et coordonnée de la mobilité, tenant compte des différentes configurations territoriales ....</b>	p.73
<b>Objectif opérationnel 2 : Améliorer l'accompagnement des publics par une approche         individualisée de leur mobilité : anticiper les problématiques, faire évoluer leur prise         en compte et prise en charge.....</b>	p.74

<b>Objectif opérationnel 3 : Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité .....</b>	p.77
<b>Objectif opérationnel 4 : Améliorer l'accessibilité du moyen de transport : simplifier et harmoniser l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.....</b>	p.78
 AXE STRATEGIQUE 3.....	p.79
OBJECTIF STRATEGIQUE 9 : RENFORCER LA TRANSVERSALITE DES POLITIQUES ET LA COORDINATION TERRITORIALE A L'ECHELLE POLE SOLIDARITE AFIN DE GARANTIR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE L'USAGER .....	p.80
<b>Objectif opérationnel 1 : Améliorer l'articulation des politiques sectorielles (emploi, formation, social) pour une politique d'insertion plus intégrée et ancrée sur les territoires .....</b>	p.81
<b>Objectif opérationnel 2 : Organiser la complémentarité des financements des actions concourant à l'insertion des personnes en difficulté. ....</b>	p.82
<b>Objectif opérationnel 3 : Mettre en place une démarche concertée et partagée d'évaluation permettant d'analyser les mécanismes de coordination des acteurs et leur impact .....</b>	p.83
OBJECTIF STRATEGIQUE 10 : FAVORISER UNE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE ET L'EVALUATION DES POLITIQUES D'INSERTION .....	p.84
<b>Objectif opérationnel 1 : Intégrer la participation comme élément déterminant de la politique d'insertion .....</b>	p.85
<b>Objectif opérationnel 2 : Permettre la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du parcours .....</b>	p.86
REMERCIEMENTS.....	p.87
Groupes de Travail .....	p.89

## **Préambule**

**LOI n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion :**

*« Art.L. 263-2.-Pour la mise en œuvre du programme départemental d'insertion, le département conclut avec les parties intéressées un pacte territorial pour l'insertion.*

*« Le pacte peut associer au département, notamment, l'Etat, l'institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du code du travail, les organismes concourant au service public de l'emploi, les maisons de l'emploi ou, à défaut, les personnes morales gestionnaires des plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi, les organismes compétents en matière d'insertion sociale, les organismes mentionnés à l'article L. 262-16 du présent code, les organisations syndicales représentatives à l'échelon national, les organismes consulaires intéressés et les collectivités territoriales intéressées, en particulier la région, et leurs groupements, ainsi que les associations de lutte contre l'exclusion.*

*Il définit notamment les modalités de coordination des actions entreprises par les parties pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active. Le pacte prévoit, en particulier, au titre de la formation professionnelle, le concours de la région aux politiques territoriales d'insertion.*

*Le pacte pour l'insertion peut faire l'objet de déclinaisons locales dont le président du conseil général détermine le nombre et le ressort. » ;*

**La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion, réorganise la gouvernance des politiques d'insertion à l'échelle départementale. Elle partage la responsabilité du RSA entre l'Etat et le Conseil Général, affirmant explicitement la responsabilité de ce dernier dans la définition, la mise en œuvre et la coordination des politiques d'insertion.**

**Elle invite, par ailleurs, les différents partenaires de l'action publique relative à l'emploi, l'action sociale et à la formation à coordonner leurs objectifs et leurs actions.**

L'élaboration de ce Pacte Territorial d'Insertion s'inscrit dans une démarche partenariale et collaborative. Il est le fruit des échanges qui se sont déroulés de mars à juin 2014 autour de 11 groupes de travail ayant réuni 150 contributeurs, représentant des acteurs publics, des réseaux de l'insertion et des OPCA.

Ce pacte constitue la feuille de route pour les 3 ans à venir d'une politique d'insertion ambitieuse :

- dans sa dimension fédératrice, d'une part, autour d'objectifs communs et partagés,
- dans son approche, d'autre part, qui se veut globale afin de tenir compte de l'ensemble des facteurs favorisant l'insertion des personnes les plus en difficulté, à savoir, les allocataires du RSA, les jeunes, les personnes en obligation d'emploi.

## Les valeurs et les principes

Le Pacte est la déclinaison opérationnelle du Programme Départemental d'Insertion. Il en intègre les valeurs et principes suivants :

- **Une politique d'insertion globale et plurielle** dans ses objectifs, s'attachant aux facteurs de l'exclusion : isolement, conditions de vie, accès aux droits, état

sanitaire, transformation du marché du travail.

- **Une politique transversale**, permettant la mise en cohérence des différents dispositifs, le décloisonnement des politiques, dans une logique de cohésion sociale.
- **Une politique participative**, favorisant l'expression des personnes et intégrant les dynamiques territoriales,
- **Une politique d'insertion restaurant l'intégrité des personnes**, impliquant une évolution des modes d'accueil et d'accompagnement des personnes ainsi qu'une évolution de nos modes d'élaboration et d'évaluation de nos politiques.

## Des enjeux

### ▪ **Une gouvernance renouvelée**

L'enjeu majeur du Pacte est d'organiser la convergence des interventions des différents acteurs de l'emploi, de la formation, de l'action sociale et ainsi d'apporter des réponses aux personnes dans leur parcours d'insertion.

Le partenariat est donc un élément primordial du pacte en ce qu'il permet de favoriser la complémentarité et la diversité des approches pour répondre aux problématiques variées des personnes en insertion. Sa réussite réside dans notre capacité à nous mobiliser ensemble, autour d'un objectif commun : celui de la

lutte contre la précarité des personnes les plus vulnérables.

Cette mise en cohérence, de nos actions, de nos politiques et dispositifs respectifs, nécessite une gouvernance structurée.

**Le Pacte pourrait constituer l'un des cadres de cette gouvernance renouvelée.** Elle s'exprimerait à travers la constitution d'un comité de pilotage composé des signataires du Pacte et dont le premier acte pourrait être la construction d'un référentiel d'évaluation.

#### ▪ **L'équilibre des territoires**

Le second enjeu réside dans la nécessité de mieux prendre en compte la variabilité et la multiplicité des situations locales : la Gironde est un territoire complexe et l'intensité de la pauvreté n'est pas la même sur tous les territoires. Cette configuration nécessite de se doter d'outils d'observation permettant, à travers le partage de nos diagnostics, une meilleure connaissance des territoires, de leurs ressources.

**L'Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté (OGPP)** pourrait alors en être l'outil support.

#### ▪ **La participation des personnes**

Une obligation légale est faite au Département de prévoir la participation des usagers dans les instances relatives au RSA.

En Gironde, si l'option première a été d'organiser une représentation indirecte via les organisations syndicales, aujourd'hui une évolution s'impose.

En effet, au-delà de l'injonction à la participation, il convient d'organiser une prise de parole directe des usagers afin de leur permettre d'être acteur de leur trajectoire personnelle, améliorer

l'efficience de nos politiques et en faciliter la mise en œuvre.

C'est donc, dans un premier temps, à travers l'évolution de nos supports de communication et d'information, que cette participation se mettra en œuvre pour, à terme, associer des groupes d'usagers à l'élaboration du prochain pacte.

#### ▪ **Le Fonds Social Européen**

L'Etat et l'Assemblée des Départements de France ont conclu, le 1<sup>er</sup> avril dernier, un accord visant à définir un cadre commun de partenariat pour la mise en œuvre coordonnée des interventions du Fonds Social Européen (FSE Inclusion) pour la période 2014-2020 en direction des personnes en situation de précarité.

Cet accord fait du Pacte Territorial d'Insertion (PTI) le cadre stratégique de référence du FSE inclusion. Il indique en particulier que « *les objectifs des opérations soutenues par le FSE inclusion, quel qu'en soit le gestionnaire, doivent être en cohérence ou en complémentarité avec les objectifs et les priorités d'intervention fixés dans les PTI* ».

Cela impose que, dans le prolongement de la concertation entre les partenaires lors de l'élaboration du Pacte Territorial d'Insertion, cette même démarche se poursuive, dans un dialogue aussi constructif, pour permettre une répartition efficiente et coordonnée des interventions du Fonds Social Européen inclusion.

A ce titre, les travaux menés dans le cadre de l'élaboration du Pacte ont d'ores et déjà permis de définir les champs d'intervention complémentaires entre les Plans locaux pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) de Gironde et le Département, tous deux gestionnaires des Fonds inclusion.

## **1. La mise en œuvre du Pacte Territorial d'Insertion**

*Le présent Pacte formalise l'ensemble des engagements respectifs et complémentaires des signataires en matière d'objectifs, de moyens, de modalités et d'évaluation pour la mise en œuvre d'une politique d'insertion globale et coordonnée.*

### **L'engagement des signataires**

Le Pacte Territorial d'Insertion fait l'objet du présent document de travail dont les engagements des signataires sont retracés dans les tableaux figurant en fin de document.

La contractualisation se fait sur la base du volontariat. Elle engage le signataire dans le partage des moyens et des réalisations.

Il est ouvert aux différents partenaires non signataires qui ont souhaité apporter leurs compétences et leurs expertises à la contribution des travaux engagés.

Le Pacte Territorial pour l'Insertion s'appuie également sur les conventions partenariales bilatérales ou multilatérales, de coopération ou de gestion entre le Département de la Gironde et les membres signataires.

Le Pacte peut être dénoncé par l'une des parties prenantes par lettre recommandée.

### **La durée du Pacte**

Le présent Pacte Territorial d'Insertion entrera en vigueur à compter de la date de sa signature.

Il est conclu pour une durée de trois ans et prendra fin au 31 décembre 2017.

Il est adossé au Programme Départemental d'Insertion 2014-2020 qui sera adopté dans le même temps par l'Assemblée Départementale le, 31 octobre 2014.

### **L'évaluation du Pacte**

La démarche partenariale et son impact sur l'efficacité de la politique d'insertion fera l'objet d'une évaluation dont le référentiel sera issu d'une construction conjointe par les signataires. La restitution de l'évaluation aura lieu au terme du Pacte.

Chaque pilote s'engage par ailleurs, à partager annuellement les indicateurs relevant de ses propres politiques et des engagements pris au titre du PTI.

### **Révision du Pacte**

Chaque année, un bilan des actions engagées sera réalisé. Au vu des éléments de bilan, le Pacte pourra être révisé. Cette révision pourra également intervenir au vu des évolutions législatives et réglementaires à venir et qui nécessiteraient des réajustements.

## 2. Le contenu du Pacte Territorial d'Insertion 2014-2020

### AXE 1 / GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

#### Objectif Stratégique 1 :

##### AMELIORER L'ACCES AU RSA SOCLE ET ACTIVITE

Le taux de non recours au droit nous interpelle fortement au regard des enjeux tant politique que gestionnaire qu'il représente.

L'enquête réalisée par la CAF Gironde en 2010-2011, auprès d'allocataires potentiels nous apporte, par ailleurs, des indicateurs éclairant sur les causes :

- méconnaissance du Revenu de Solidarité Active,
- complexité du dispositif,
- représentation négative du RSA.

Aussi, afin d'y remédier, il est convenu trois priorités d'actions :

☞ **Améliorer l'information à destination des allocataires du RSA** pour favoriser la connaissance et l'appropriation de leurs droits, lutter contre le non recours et améliorer la relation aux usagers,

☞ **Faciliter l'accès à une information actualisée relative à l'allocation et à la loi à destination des professionnels** pour lutter contre le non recours et viser la réduction des indus,

☞ **Optimiser la gestion administrative** du dispositif RSA pour améliorer l'accès à l'orientation vers un référent de parcours et au parcours d'insertion.

#### Objectif Stratégique 2 :

##### AMELIORER L'ACCES A LA SANTE, AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Selon l'étude de la DRESS (réf. Muriel Moisy, 2014, « État de santé et renoncement aux soins des bénéficiaires du RSA », Études et Résultats, n°882, Drees, juin), un cinquième des bénéficiaires de minimas sociaux a renoncé à consulter un médecin pour des raisons financières.

Pour 25 % d'entre eux, c'est de renoncement aux soins dentaires dont il est question. 1/4 des bénéficiaires de minimas sociaux déclarent être en mauvaise santé.

D'autres facteurs impactant la santé des plus démunis interviennent et nécessitent une prise en compte : l'alimentation, le bien être.

Ainsi, en complément des actions engagées par l'Agence Régionale de Santé, il conviendra d'agir prioritairement sur l'information et la sensibilisation des personnes et des professionnels, afin d'améliorer l'accès au droit en matière de santé et en conséquence l'accès aux soins. Il conviendra également de mettre en place et/ou consolider une offre susceptible de répondre aux besoins fondamentaux des personnes et en particulier ceux concernant l'accès à l'alimentation.

☞ **Favoriser l'accès au parcours de santé** des personnes les plus démunies

☞ **Construire une offre adaptée** aux problématiques annexes liées à alimentation, au lien social, ayant un impact sur la santé des plus démunis.

### **Objectif Stratégique 3 :**

#### **AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES**

Ne pas accéder à un logement est un autre marqueur de la pauvreté. Sur ce point, la situation des personnes bénéficiaires de minima sociaux se révèle depuis plusieurs années particulièrement préoccupante : 18% des bénéficiaires sont hébergés et un allocataire sur 5 vit dans un logement surpeuplé. Les conditions d'habitat sont également plus difficiles avec des logements ne respectant pas toujours les normes de base.

C'est ce que nous révèle la DRESS dans son étude publiée en février 2014. *Études et Résultats*, DREES, n° 872.

La question de l'accès au logement est donc cruciale tant elle pèse sur les perspectives d'insertion. Elle est cependant complexe et nécessite la mise en place d'une réflexion de l'ensemble des acteurs publics autour des enjeux suivants :

- ☞ **la gestion de l'offre de logements et d'hébergement** destinée aux ménages modestes,
- ☞ **l'accompagnement financier** lié à l'accès, le maintien et l'amélioration du logement,
- ☞ **la mise en place de dispositifs d'accompagnement social évolutifs,**
- ☞ **la prise en compte des besoins spécifiques** : jeunes, gens du voyage....
- ☞ **l'information auprès des ménages modestes.**

### **Objectif Stratégique 4 :**

#### **SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN PRECARITE**

« On fait des démarches en permanence. Pour l'emploi, le logement, la famille... ».

*Extrait du colloque inversé – juin 2013*

Multiplicité des démarches, incompréhension des dispositifs, complexité des organisations, difficulté à accéder à l'information, constituent pour la plupart des personnes en situation de précarité, un quotidien lourd à supporter.

Pour certains, ces difficultés supplémentaires génèrent de la lassitude, voire une banalisation des problèmes et un renoncement à faire. Les associations en sont témoins au quotidien, lorsqu'il s'agit, pour faire valoir des droits, de remettre à jour la situation administrative des personnes.

Le quotidien des personnes en situation de précarité, c'est également le contrôle des dépenses : avec un reste à vivre négatif pour certains, se pose alors la question de la relation à la banque, de l'accès aux services bancaires et des conséquences sociales que génèrent les difficultés d'accès et d'usage.

C'est donc autour des trois objectifs suivants qu'il convient de centrer notre action :

- ☞ **Faciliter l'accès aux services publics,**
- ☞ **Faciliter l'accès à l'information,**
- ☞ **Faciliter l'accès aux services bancaires**

## AXE 2 / REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

### Objectif Stratégique 5 :

#### GARANTIR LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ DU PARCOURS PROFESSIONNEL DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

L'accompagnement joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs visés par les dispositifs d'insertion. Selon l'ONPES, sans accompagnement, l'effectivité de certains droits est compromise.

Toutefois, accompagner des personnes en grande difficulté, nécessite de plus en plus de compétences : écoute et dialogue, évaluation et diagnostic relatif à la situation de la personne accompagnée, identification et orientation vers la ressource appropriée, dans un système de plus en plus complexe.

L'accompagnement professionnel et social constitue donc un droit à part entière dont chacun doit pouvoir bénéficier au cours de son parcours professionnel et en particulier lors des ruptures ou transitions qu'il comporte.

L'enjeu majeur réside donc dans notre capacité à pouvoir répondre aux problématiques rencontrées par les personnes dans leur projet de retour à l'emploi, problématiques propres à chacun et pouvant se situer en dehors de la seule sphère professionnelle.

Le second enjeu sera de mettre en place les conditions permettant d'assurer la continuité des parcours des personnes, au-delà des dispositifs dont ils dépendent.

☞ Poursuivre le développement des pratiques d'**accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales que professionnelles**.

☞ **Renforcer le soutien aux professionnels** (référents, opérateurs de la formation, conseillers emplois formation) en vue de faciliter cette prise en compte et améliorer le chainage des interventions.

- ☞ **Organiser la prise en compte de l'expression des besoins des personnes** en insertion et de leur vécu des dispositifs en vue de faire évoluer les actions, outils et ressources, favoriser l'adhésion et permettre l'autonomie des personnes.
- ☞ **Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes aux frontières des dispositifs.**

### Objectif Stratégique 6 :

#### ORIENTER, PRE-QUALIFIER ET FORMER POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DE QUALITE

La qualification demeure de longue date un sésame pour entrer sur le marché du travail, s'y maintenir ou y progresser. Les chiffres sont à cet égard démonstratifs : les non diplômés connaissent un taux de chômage trois fois plus élevé (16,1 %) que les personnes ayant un niveau au moins égal à bac +2 (6 %).

Toutefois, comme en témoignent différentes études du CEREQ, le diplôme n'est pas toujours garant d'une insertion professionnelle pour les jeunes. Le décalage entre la localisation de l'offre de formation et celle des emplois offerts exige une mobilité à laquelle les jeunes ne sont pas toujours préparés.

Aussi, les questions d'orientation professionnelle, de qualification deviennent des éléments majeurs pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes.

Si en la matière, de nombreux outils et mesures existent, il convient toutefois d'y apporter des évolutions, afin qu'ils bénéficient davantage aux publics les plus fragiles.

C'est la raison pour laquelle, les acteurs Girondins s'accordent sur la nécessité de :

☞ **Améliorer la coordination des outils** d'accès aux savoirs de base, à l'orientation professionnelle et à la formation en vue d'en

faciliter l'accès aux personnes engagées dans une démarche d'insertion (demandeurs d'emploi, salariés, précaires, jeunes, personnes en situation de handicap)

- ☞ **Simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de formation** pour en optimiser l'utilisation et l'appropriation par les professionnels et les usagers ;
- ☞ **Encourager l'expérimentation** de nouvelles pédagogies d'apprentissage et favoriser l'attractivité de la formation pour une meilleure prise en compte de la diversité des publics.

#### Objectif Stratégique 7 :

##### FAVORISER L'ACCÈS A L'EMPLOI ET A L'ACTIVITÉ DES PUBLICS LES PLUS FRAGILE

Le Département de la Gironde est engagé de longue date sur la prise en compte des problématiques de retour à l'emploi des bénéficiaires du RMI. La mise en œuvre du RSA ne l'a pas désinvestit de cet objectif et une partie des crédits insertion demeure destinée au financement d'actions d'insertion professionnelle.

Depuis 2009, une partie de ces outils sont mutualisés avec Pôle Emploi dans une démarche concertée d'analyse des besoins. Cette offre développée par le Département vient en complément de celle proposée par le Service Public de l'emploi.

Toutefois, si l'accompagnement vers l'emploi ou la création d'activité, demeure un acte indispensable, le développement d'autres mesures permettant l'émergence de nouvelles modalités d'intervention s'est avéré nécessaire : clauses sociales, médiation entre salarié potentiel et entreprise, tutorat, parrainage, contrat aidé et bien sûr l'Insertion par l'Activité Economique.

Cette diversité dans les approches et les outils a pour objet d'apporter des réponses aux besoins individuels de chaque personne, ainsi que de tenir compte de la variabilité des territoires.

Le Pacte 2014-2017 propose donc une déclinaison des actions autour de 5 enjeux majeurs, qui constituent ses objectifs opérationnels, à savoir :

- ☞ **Conforter une offre de service plurielle** permettant de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à l'emploi
- ☞ Développer une offre d'insertion par la **mobilisation des acteurs économiques** pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficulté.
- ☞ **Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière de Ressources Humaines et aux populations Girondines** en situation précaire.
- ☞ **Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique** et définir une stratégie concertée.
- ☞ **Soutenir les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire** propices à l'emploi des publics précaires.

#### Objectif Stratégique 8 :

##### DEVELOPPER LES DISPOSITIFS FAVORISANT UNE APPROCHE GLOBALE ET COORDONNÉE DE LA MOBILITÉ, TENANT COMPTE DES CONFIGURATIONS TERRITORIALES

La mobilité est aujourd'hui une condition fondamentale au processus d'insertion, au même titre que la santé, le logement ou la formation professionnelle.

Sans mobilité, difficile d'accéder à une vie sociale et professionnelle...

Si la problématique ne se pose pas dans les mêmes termes en milieu rural et en milieu urbain, de même, à situation égale, elle n'est pas appréhendée de la même façon par chacun.

Ainsi, le développement d'outils, d'actions doit répondre à ce double enjeu de configuration territoriale et de besoin personnel.

A côté de ce premier enjeu, il convient également d'être vigilant à développer une offre qui soit appropriable par la personne à laquelle elle est destinée : les règles et modalités d'accès à la tarification sociale, les modalités de diffusion de l'information sont à cet égard importantes.

C'est donc autour des 4 objectifs opérationnels suivant, que les réponses aux problématiques de mobilité sont construites :

☞ **Développer les dispositifs favorisant une approche globale et coordonnée de la mobilité**, tenant compte des différentes configurations territoriales

☞ **Améliorer l'accompagnement des publics par une approche individualisée de leur mobilité** : anticiper les problématiques, faire évoluer leur prise en compte et prise en charge.

☞ **Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité** : organiser la diffusion de l'information, généraliser l'évaluation, améliorer l'utilisation et l'efficacité, rationaliser les coûts et garantir le financement.

☞ **Améliorer l'accessibilité du moyen de transport** : simplifier et harmoniser l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.

### AXE 3 /

### RENOUVELER LES MODES DE GOUVERNANCE

#### Objectif Stratégique 9 :

##### RENFORCER LA TRANSVERSALITE DES POLITIQUES ET LA COORDINATION TERRITORIALE SUR LE PERIMETRE POLE SOLIDARITE AFIN DE GARANTIR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE L'USAGER.

L'objectif d'atteindre une répartition idéale des blocs de compétences semble peu réaliste au regard de la complexité des situations personnelles d'exclusion. C'est pourquoi, la piste visant à travailler sur l'articulation entre les différents niveaux d'intervention est privilégiée. Cela implique :

- la réalisation d'une revue d'ensemble des dispositifs permettant d'identifier les juxtapositions, interactions, complémentarités ou contradictions de nos organisations et étudier à terme la possibilité de rationaliser l'animation de réseaux multi partenariaux ou tout au moins leur fonctionnement.

- la poursuite ou le développement de pratiques visant à la co-construction des politiques d'insertion (exemple participation à l'élaboration de l'accord cadre relatif à l'insertion professionnelle des Travailleurs handicapés, du programme régional de formation, du pacte territorial d'insertion) ou à des modalités de gouvernance partagée (exemple Conférence des Exécutifs) dans une recherche de cohérence et d'optimisation des politiques publiques.

- de veiller au décloisonnement en interne des services au sein d'une même institution.

Ces impératifs d'articulation de l'intervention des acteurs, de territorialisation doivent toutefois s'accompagner d'une démarche d'évaluation permettant d'en apprécier les conditions de faisabilité, les limites et procéder au repérage des pratiques inspirantes afin de proposer des modèles pertinents.

Ainsi, pour la période 2014-2017, trois objectifs opérationnels sont retenus :

- ☞ **Améliorer l'articulation des politiques sectorielles** (emploi, formation, social) pour une politique d'insertion intégrée et ancrée sur les territoires,
- ☞ **Organiser la complémentarité des financements,**
- ☞ **Mettre en place une démarche concertée et partagée d'évaluation** permettant d'analyser les mécanismes de coordination des acteurs et leur impact.

les évolutions nécessaires, dans un objectif plus global d'efficience et d'efficacité de nos politiques.

C'est pourquoi les actions relatives à la participation se développeront autour de deux objectifs :

- ☞ **Intégrer la participation comme élément déterminant de la politique d'insertion**
- ☞ **Permettre la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du parcours**

#### **Objectif Stratégique 10 :**

##### **FAVORISER UNE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE ET L'EVALUATION DES POLITIQUES D'INSERTION**

La loi du 1<sup>er</sup> Décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active, prévoit l'organisation de la parole des usagers, en particulier à travers leur participation aux instances territoriales de réorientation ou de sanction.

Au-delà de cette obligation légale, il convient de s'interroger de façon plus générale sur la place qui est faite aux usagers dans les dispositifs qui leur sont destinés.

L'expérience du colloque inversé, en juin 2013, a été de ce point vu, instructive sur la plus value de la participation : au-delà du regard critique apporté sur nos organisations, nos modes d'administration, cet échange a également permis d'entendre des propositions constructives visant l'amélioration d'un certain nombre de points.

Bien entendu, il convient de ne pas faire de la participation un objectif en soi, mais bien de l'utiliser comme un outil permettant d'évaluer notre action afin d'envisager

**DETAIL**

**DES FICHES ACTIONS**

**AXE 1****GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES  
EN SITUATION DE PRECARITÉ****Objectif stratégique 1 → Améliorer l'accès au RSA Socle et activité**

Objectif Opérationnel 1	Améliorer l'information à destination des allocataires du RSA pour favoriser la connaissance et l'appropriation de leurs droits, lutter contre le non recours et améliorer la relation aux usagers.
Objectif Opérationnel 2	Faciliter l'accès à une information actualisée relative au RSA pour les professionnels en lien avec les personnes en difficulté, pour lutter contre le non recours et viser la réduction des indus.
Objectif Opérationnel 3	Optimiser la gestion administrative du dispositif RSA pour améliorer l'accès à l'orientation vers un référent de parcours et au parcours d'insertion.

**Objectif stratégique 2 → Améliorer l'accès à la santé, aux soins des personnes en situation de précarité**

Objectif Opérationnel 1	Favoriser l'accès au parcours de santé des personnes les plus démunies.
Objectif Opérationnel 2	Construire une offre adaptée aux problématiques liées à l'alimentation, au lien social ayant un impact sur la santé des plus démunis.

**Objectif stratégique 3 → Améliorer l'accès, le maintien dans le logement des personnes les plus démunies (fiches non consolidées - en cours d'élaboration)**

Objectif Opérationnel 1	Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité.
Objectif Opérationnel 2	Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes.
Objectif Opérationnel 3	Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement.
Objectif Opérationnel 4	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social évolutifs.
Objectif Opérationnel 5	Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage....
Objectif Opérationnel 6	Informier les ménages modestes.

**Objectif stratégique 4 → simplifier le quotidien des personnes en précarité**

Objectif Opérationnel 1	Faciliter l'accès aux services publics.
Objectif Opérationnel 2	Faciliter l'accès à l'information.
Objectif Opérationnel 3	Faciliter l'accès aux services bancaires.

## **Objectif stratégique 1**

**\* \* \***

### **Améliorer l'accès au RSA Socle et activité**

Objectif Opérationnel 1 Améliorer l'information à destination des allocataires du RSA pour favoriser la connaissance et l'appropriation de leurs droits, lutter contre le non recours et améliorer la relation aux usagers.

Objectif Opérationnel 2 Faciliter l'accès à une information actualisée relative au RSA pour les professionnels en lien avec les personnes en difficulté, pour lutter contre le non recours et viser la réduction des indus.

Objectif Opérationnel 3 Optimiser la gestion administrative du dispositif RSA pour améliorer l'accès à l'orientation vers un référent de parcours et au parcours d'insertion.

### **Fiches actions**

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE					
	OBJECTIF STRATEGIQUE 1	AMELIORER L'ACCES AU RSA SOCLE ET ACTIVITE				
PTI	Objectif Opérationnel 1	<b>Améliorer l'information à destination des allocataires du RSA pour favoriser la connaissance et l'appropriation de leurs droits, lutter contre le non recours et améliorer la relation aux usagers.</b>				
	Objectif Opérationnel 2	Faciliter l'accès à une information actualisée relative au RSA pour les professionnels en lien avec les personnes en difficulté, pour lutter contre le non-recours et viser la réduction des indus.				
	Objectif Opérationnel 3	Optimiser la gestion administrative du dispositif RSA pour améliorer l'accès à l'orientation vers un référent de parcours et au parcours d'insertion.				
	Co-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 - Caisse d'Allocation Familiale 33 - Mutualité Sociale Agricole 33</b>				

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Faire évoluer le contenu du livret RSA en y associant usagers et gestionnaires de l'allocation : mode de calcul, ressources prises en compte, voies de recours, délais...	- Sécuriser l'information - Faciliter la compréhension du droit - Réduire les causes d'indus	Allocataires du RSA Référents RSA	<b>CG33 / DPII</b>	CAF33 MSA33	Fin 2014	Réalisation du livret Plan de diffusion
<b>2.</b> Mettre en place une campagne de ciblage du public le moins recourant (travailleurs indépendants, exploitants agricoles) et des territoires les plus touchés – définir les actions significatives à déployer pour les informer.	Améliorer l'identification des personnes éligibles	Personnes éligibles en particulier exploitants agricoles, travailleurs indépendants, travailleurs à temps partiel...	<b>CAF 33</b>  <b>MSA 33</b>	Etat / mission ville CG 33 - PDII CCAS et CIAS Chambres des métiers et de l'agriculture	Démarrage début 2015	Nombre de personnes ayant déposé une demande
<b>3.</b> Améliorer la lisibilité des informations figurant sur les portails institutionnels GC33, CAF, MSA en associant les usagers. Insérer des liens intersites.	- Améliorer l'identification des personnes éligibles - Sécuriser l'information - Faciliter la compréhension du droit	- Girondins éligibles - Réseau associatif - Allocataires du RSA - Professionnels de l'insertion	<b>CAF 33</b> <b>MSA 33</b> <b>CG 33 (DPII, DIDS)</b>	Pôle Emploi UDCCAS AMF Gironde.....	Mise en œuvre fin 2014	Nombre de consultations des sites

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE									
	OBJECTIF STRATEGIQUE 1		AMELIORER L'ACCES AU RSA SOCLE ET ACTIVITE							
PTI	Objectif Opérationnel 1	Améliorer l'information à destination des allocataires du RSA pour favoriser la connaissance et l'appropriation de leurs droits, lutter contre le non-recours et améliorer la relation aux usagers.								
	Objectif Opérationnel 2	<b>Faciliter l'accès à une information actualisée relative au RSA pour les professionnels en lien avec les personnes en difficulté, pour lutter contre le non-recours et viser la réduction des indus.</b>								
	Objectif Opérationnel 3	Optimiser la gestion administrative du dispositif RSA pour améliorer l'accès à l'orientation vers un référent de parcours et au parcours d'insertion.								
	Co-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 - Caisse d'Allocation Familiale 33 - Mutualité Sociale Agricole 33</b>								

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Mettre en place des journées de formations techniques à destination des secrétaires médico-sociales du Département, des CCAS et CIAS, de l'accueil social et administratif de la MSA, en charge de l'instruction des demandes de RSA .	- faciliter l'accès administratif au RSA pour les usagers - sécuriser l'information des professionnels	- Secrétaires des Pôles Solidarité - Secrétaires médico sociale des MDSI - CCAS et CIAS en charge de l'instruction des demandes de RSA - accueil social et accueil administratif de la MSA	<b>CG33</b> (DPII, DIDS)	CNFPT CAF33 UDCCAS MSA	Dernier trimestre 2014	Nombre de professionnels formés
<b>2.</b> Organiser des actions de sensibilisation relatives à la connaissance du RSA auprès des structures et professionnels accueillant des personnes en difficulté.	- améliorer le taux de recours au RSA - créer un réseau d'information	- intervenants sociaux - Acteurs associatifs - associations professionnelles agricoles - Conseillers Pôle emploi, Mission locale - Adultes –relais	<b>CG33</b>  <b>CAF</b>  <b>MSA</b>	Etat-mission ville UDCCAS ARML Pôle Emploi Réseaux associatifs Associations professionnelles agricoles	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	Nombre de structures informées / nombre de professionnels informés.
<b>3.</b> Diffuser auprès des professionnels des supports d'information simples portant sur les différents droits sociaux.	- Améliorer la réactivité des instructeurs - sécuriser l'information des professionnels - réduire le non recours des personnes en fin de droit (ASS, AAH, ARE)	- Travailleurs sociaux - Professionnels des associations	<b>CAF</b>  <b>CG 33</b>  <b>MSA</b>	CG33 MSA CAF Pôle Emploi	Diffusion 2 <sup>ième</sup> semestre 2015	Taux et mode d'utilisation de ces outils Nombre de personnes ayant déposé une demande

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 1	AMELIORER L'ACCES AU RSA SOCLE ET ACTIVITE
PTI	Objectif Opérationnel 1	Améliorer l'information à destination des allocataires du RSA pour favoriser la connaissance et l'appropriation de leurs droits, lutter contre le non-recours et améliorer la relation aux usagers
	Objectif Opérationnel 2	Faciliter l'accès à une information actualisée relative au RSA pour les professionnels en lien avec les personnes en difficulté pour lutter contre le non-recours et viser la réduction des indus
	Objectif Opérationnel 3	<b>Optimiser la gestion administrative du dispositif RSA pour améliorer l'accès à l'orientation vers un référent de parcours et au parcours d'insertion</b>
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 - Caisse d'Allocation Familiale 33 - Mutualité Sociale Agricole 33</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Evaluer l'organisation actuelle du dispositif dans ses étapes instruction-orientation, auprès des usagers et des institutions concernées (CAF, MSA, CG33, Pole emploi) et définir les adaptations éventuelles à y apporter.	- Améliorer l'orientation et le maintien dans le dispositif des personnes éligibles au RSA. - améliorer la prise en compte des besoins des personnes. - Améliorer les dynamiques de médiations.	Allocataires potentiels et BRSA	<b>CG33</b>  <b>CAF</b>	Pôle Emploi MSA	2 <sup>nd</sup> semestre 2015	Taux de réorientation, suspension, radiation...

## **Objectif stratégique 2**

**\* \* \***

### **Améliorer l'accès à la santé, aux soins des personnes en situation de précarité**

Objectif Opérationnel 1 Favoriser l'accès au parcours de santé des personnes les plus démunies.

Objectif Opérationnel 2 Construire une offre adaptée aux problématiques liées à l'alimentation, au lien social ayant un impact sur la santé des plus démunis.

### **Fiches actions**

<b>PDI</b>	<b>AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE</b>					
	<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 2</b>	<b>AMELIORER L'ACCES A LA SANTE, AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE</b>				
<b>PTI</b>	<b>Objectif Opérationnel 1</b>	<b>Favoriser l'accès au parcours de santé des personnes les plus démunies</b>				
	Objectif Opérationnel 2	Construire une offre adaptée aux problématiques liées à l'alimentation, au lien social ayant un impact sur la santé des plus démunis				
<b>CO-ANIMATEURS</b>	<b>Conseil Général 33 : Direction de la Promotion de Santé - Direction des Politiques d'Inclusion et d'Insertion</b>					

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> <i>Renforcer, compléter les circuits d'information en matière d'accès aux services et au droit des personnes en situation de précarité :</i> a) Enrichir le livret RSA d'un volet santé (cf. OS1 – OO1.1)  b) Enrichir la BDI d'un volet santé	Informier les allocataires du RSA sur les droits en matière de santé (CMU-C, ACS), la ressource accessible  Informier les partenaires sur la ressource existante	Bénéficiaires du RSA  Girondins en situation de précarité / professionnels	<b>CG 33 (DPII)</b>  <b>CG 33 (DPII)</b>	CPAM, Interne : DPS	Dernier trimestre 2014  2015	
<b>2.</b> Développer les Ateliers Santé Itinérants.	Permettre aux participants de réfléchir à leurs pratiques en matière de santé Favoriser l'appropriation des informations en la matière et identifier les lieux ressources.	Les publics fragilisés dont les jeunes de 12-25 ans	<b>CG33 (PDS) MSA</b>	Partenaires locaux sur chaque territoire, dont les PAEJ, les réseaux santé social jeunes, la MDA, les associations de prévention spécialisée	Dès 2014	Nombre d'ateliers mis en place Nombre de personnes touchées
<b>3.</b> Poursuivre le développement des actions engagées par la Maison Départementale de la Santé (gratuité des conseils, des soins, centres de planification et d'éducation familiale)	Simplifier les démarches Favoriser l'accès aux soins et au parcours de santé	Girondins en situation de précarité	<b>CG33 (DPS)</b>	Réseau associatif Réseau santé		Nombre de personnes accueillies

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>4.</b> Poursuivre les actions de prévention spécialisée auprès des jeunes marginalisés avec mise en place d'accompagnements spécifiques.	Faire de la prévention pour les jeunes les plus fragilisés	Jeunes girondins marginalisés	<b>CG33 (DJEC)</b>			
<b>5.</b> Mettre en place une concertation inter institutionnelle relative au soutien des associations intervenant dans l'accès aux droits et aux soins des plus démunis	Prévenir les risques sanitaires et sociaux	Publiques concernés par l'errance, la prostitution...	<b>Inter – institutionnel</b>	ETAT (ARS?) CG33	2015	
<b>6.</b> Poursuivre le soutien aux réseaux de santé social jeunes ainsi que les actions de prévention santé. Recenser et soutenir les actions innovantes auprès des jeunes	Favoriser l'accès aux droits, Sensibiliser les jeunes en voie de marginalisation en milieu rural et urbain, Les accompagner dans une démarche de soins vers le droit commun.	Jeunes, en particulier en milieu rural	<b>CG33 (DJEC)</b>	Réseaux santé, MDA, CEID, PAEJ, ANNPA, CACIS, MDS, associations de prévention spécialisée	En cours	

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE					
	OBJECTIF STRATEGIQUE 2	AMELIORER L'ACCES A LA SANTE, AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE				
PTI	Objectif Opérationnel 1	Favoriser l'accès au parcours de santé des personnes les plus démunies				
	Objectif Opérationnel 2	<b>Construire une offre adaptée aux problématiques liées à l'alimentation, au lien social ayant un impact sur la santé des plus démunis</b>				
CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 : Direction de la Promotion de Santé - Direction des Politiques d'Inclusion et d'Insertion</b>					

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>1.</b> Développer, initier des espaces d'échanges et de réflexion autour de la santé sur l'ensemble des territoires Pole Solidarité (cf OS5-OO2.3)</p>	Fonction ressources auprès des professionnels, Faire de l'accompagnement une affaire collective, Améliorer la qualité de l'accompagnement des publics,	Professionnels de la santé, de l'insertion, du social, de la formation et de l'emploi	<b>CG33</b> (DPS et Pôles) (référent désigné par directeur)	Référents RSA (sociaux et professionnels) FNARS Tous les accompagnants des publics en situation de précarité	2015	Nombre de Pôles concernés Fréquence des rencontres
<p><b>2.</b> <i>Apporter des réponses relatives aux difficultés d'accès à l'alimentation des plus précaires.</i></p> <p>a) Poursuivre le soutien aux actions visant la distribution alimentaire.</p> <p>b) Développer un réseau des épiceries solidaires</p> <p>c) Soutenir des actions spécifiques en milieu rural pour les jeunes</p>	<p>Répondre aux besoins fondamentaux des personnes</p> <p>Permettre aux personnes de retrouver la capacité à se nourrir</p> <p>Renouer le lien social Retrouver une autonomie Sortir durablement d'une situation de dépendance au dispositif</p>	<p>Tout public dans le besoin</p> <p>Tout public en situation de difficulté sociale</p> <p>Jeunes – 25 ans</p>	<b>inter institutionnel</b>  <b>CG33</b> (DIDS)  <b>CG33</b> (DJEC)	<p>Collectivités locales Associations caritatives, acteurs des territoires Pôles, MDSI,</p> <p>A définir</p>	<p>Chaque année calendaire</p> <p>Critères FSE</p> <p>En cours</p>	

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
d) Favoriser l'accès de tous les collégiens à la restauration scolaire	Faire face à la précarité qui touche certaines familles et garantir l'accès au service de restauration scolaire pour tous les collégiens	Familles en situation de précarité	<b>CG33 (DJEC)</b>			
<b>3.</b> <i>Apporter des réponses favorisant le développement de lien social :</i>  a) Identifier les structures et les initiatives favorisant la participation sociale et le bien-être des personnes,  b) continuer à soutenir les parcours de découvertes culturelles et plus globalement les projets de développement social et culturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de vie des personnes en souffrance psycho sociale</li> <li>- Lutter contre l'isolement en favorisant la création, le bien être et la valorisation des personnes</li>   <li>- Valoriser la culture comme vecteur de participation et de qualification sociale</li> <li>- Prévenir les risques sociaux</li> </ul>	Tous les girondins en souffrance psychosociale et public jeune.  Personnes en situation de précarité	<b>A préciser</b>  <b>CG33 (DCC)</b>	Toutes les structures, partenaires, associations œuvrant dans le champ de l'insertion, du social et de la culture  CEL Partenaires culturels, Partenariat culturels du cœur (médiation culturels) Education populaire	3 années PTI  Chaque année calendaire	

## **Objectif stratégique 3**

**\* \* \***

### **Améliorer l'accès, le maintien dans le logement des personnes les plus démunies**

#### **(fiches non consolidées - en cours d'élaboration)**

- Objectif Opérationnel 1 Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité
- Objectif Opérationnel 2 Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes
- Objectif Opérationnel 3 Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement
- Objectif Opérationnel 4 Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social éolutifs
- Objectif Opérationnel 5 Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage....
- Objectif Opérationnel 6 Informer les ménages modestes

### **Fiches actions**

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 3	AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité
	Objectif Opérationnel 2	Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes
	Objectif Opérationnel 3	Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement
	Objectif Opérationnel 4	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social évolutifs
	Objectif Opérationnel 5	Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage....
	Objectif Opérationnel 6	Informer les ménages modestes
	CO-ANIMATEURS	Conseil Général 33 : Service Habitat Logement Social / DPII / DIDS

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. Mise en place de réunions d'échanges locales dans le cadre du PDH et de la mise en œuvre du PDALHPD et du SDAGV	Mieux identifier les besoins locaux et construire les réponses adaptées avec les services territoriaux, les élus et les opérateurs locaux		CG33- (DGAD/DGAS)	Pôles solidarité, syndicats de SCOOT, associations, CLLAJ, missions locales	2015	

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 3	AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité
	Objectif Opérationnel 2	<b>Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes</b>
	Objectif Opérationnel 3	Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement
	Objectif Opérationnel 4	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social évolutifs
	Objectif Opérationnel 5	Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage....
	Objectif Opérationnel 6	Informier les ménages modestes
	Co-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 : Service Habitat Logement Social / DPII / DIDS</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Améliorer l'articulation entre les contingents réservataires, le parc des AIVS	Faciliter l'accès des ménages modestes aux logements gérés dans le cadre du PDALPD		CG33 (DGAD/DGAS)	DDCS, AIVS, SIRES, Bailleurs sociaux, conférence HLM		Nombre de dossiers déposés par des allocataires du RSA

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 3	AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité
	Objectif Opérationnel 2	Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes
	Objectif Opérationnel 3	<b>Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement</b>
	Objectif Opérationnel 4	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social évolutifs
	Objectif Opérationnel 5	Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage....
	Objectif Opérationnel 6	Informier les ménages modestes
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 : Service Habitat Logement Social / DPII / DIDS</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Aides FSL Aides de l'ANAH Aides complémentaires du CG33 Dispositif Mac Eau	Permettre l'accès et le maintien dans un logement autonome décent et économique en charge d'eau et d'énergie	Public en précarité	A construire	A construire		

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 3	AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES
<b>PTI</b>	Objectif Opérationnel 1	Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité
	Objectif Opérationnel 2	Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes
	Objectif Opérationnel 3	Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement
	<b>Objectif Opérationnel 4</b>	<b>Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social évolutifs</b>
	Objectif Opérationnel 5	Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage....
	Objectif Opérationnel 6	Informier les ménages modestes
	<b>CO-ANIMATEURS</b>	<b>Conseil Général 33 : Service Habitat Logement Social / DPLI / DIDS</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Accompagnement Social lié au Logement (ASLL) : - accompagnement généraliste des MDSI - accompagnement spécialisé du FSL, des associations - l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)	Accompagner les ménages modestes pour accéder ou se maintenir dans leur logement	Public en précarité	A construire	A construire		

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 3	AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité
	Objectif Opérationnel 2	Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes
	Objectif Opérationnel 3	Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement
	Objectif Opérationnel 4	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social évolutifs
	Objectif Opérationnel 5	Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage....
	Objectif Opérationnel 6	Informier les ménages modestes
	CO-ANIMATEURS	Conseil Général 33 : Service Habitat Logement Social / DPII / DIDS

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. - Développement de structures d'hébergement et d'une offre de petits logements autonomes à loyers maîtrisés - Mise en œuvre du schéma départemental des aires d'accueil et amélioration, déploiement d'une offre d'habitat adapté	Favoriser l'insertion de ces publics	Jeunes Gens du voyage	A construire	A construire		

PDI	AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 3	AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES
<b>PTI</b>	Objectif Opérationnel 1	Territorialiser la politique de l'habitat en s'appuyant sur les Pôles Solidarité
	Objectif Opérationnel 2	Gérer l'offre de logements et d'hébergement destinée aux ménages modestes
	Objectif Opérationnel 3	Accompagner financièrement l'accès, le maintien et l'amélioration du logement
	Objectif Opérationnel 4	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social évolutifs
	Objectif Opérationnel 5	Répondre aux besoins spécifiques : jeunes, gens du voyage....
	<b>Objectif Opérationnel 6</b>	<b>Informier les ménages modestes</b>
	<b>CO-ANIMATEURS</b>	<b>Conseil Général 33 : Service Habitat Logement Social / DPLI / DIDS</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. Faire évoluer les supports et moyens d'informations : ADIL ; CG33	Faciliter l'accès à une information juridique, technique, sociale et financière de qualité pour toutes les questions relatives au logement	Publics en difficulté	Etat  CG33	ADIL, CAF, MSA, MDSI, UDCCAS	A définir	

## **Objectif stratégique 4**

**\* \* \***

### **Simplifier le quotidien des personnes en précarité**

Objectif Opérationnel 1    Faciliter l'accès aux services publics

Objectif Opérationnel 2    Faciliter l'accès à l'information

Objectif Opérationnel 3    Faciliter l'accès aux services bancaires

### **Fiches actions**

<b>PDI</b>	<b>AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE</b>	
	<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 4</b>	SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN PRECARITE
<b>PTI</b>	Objectif Opérationnel 1	Faciliter l'accès aux services publics
	Objectif Opérationnel 2	Faciliter l'accès à l'information
	Objectif Opérationnel 3	Faciliter l'accès aux services bancaires
	<b>CO-ANIMATEURS</b>	<b>UD-CCAS - Conseil Général 33 (DPII)</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Mise en œuvre de la nouvelle organisation de la DGA Solidarité.	Optimiser l'accueil des usagers par le regroupement de l'action sociale et médico-sociale sur les territoires via les Pôles Territoriaux de Solidarité et les MDSI	Girondins et en particulier les personnes en difficulté sociale.	<b>CG33 / DGA Solidarité</b>		Mise en œuvre ; à partir de 1 <sup>er</sup> mai 2014	

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>2.</b>  <i>Poursuivre le déploiement de nouvelle pratique d'accès aux SP existantes :</i></p> <p>a) Visio accueil</p> <p>b) Relais des Services Publics</p> <p>c) Adultes relais de la Gironde (cf OS1-OO2.2)</p>	<p>Renforcer la proximité en optimisant et en facilitant la relation client sur des zones excentrées du territoire</p> <p>Développer une offre de service partagée d'information et d'orientation portée par les collectivités territoriales avec accompagnement de premier niveau des usagers sur les sites internet et les services dématérialisés - Elaboration de 2 livrets d'information inter-régime sur des parcours communs tels que RSA, Handicap .</p> <p>Mise en relation entre les populations des quartiers et les institutions via la médiation sociale dans les quartiers.</p>	<p>Ressortissants du régime agricole : salariés, non salariés, exploitants</p> <p>Tout public</p> <p>Bénéficiaires ; habitants des quartiers politique de la ville</p>	<p><b>MSA</b></p> <p>Pilotage partenarial : <b>CAF / CPAM /CARSAT / MSA</b></p> <p><b>ETAT</b> (Mission ville)</p>	<p>Communautés de Communes / Relais de Services Publics, Autres opérateurs sociaux pour utilisation des matériels : CPAM, Pôle Emploi</p> <p>Relais des Services Publics / Maisons des Services Publics</p> <p>Associations, Collectivités territoriales, Services publics (pole emploi, CAF, MDSI , CCAS, CARSAT....) Centres sociaux et espaces de vie sociale Bailleurs sociaux</p>	<p>2014 -&gt; 2017</p> <p>2014 →2017</p> <p>Période 2014 -&gt; 2017</p>	

<b>PDI</b>	<b>AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE</b>	
	<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 4</b>	SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN PRECARITE
<b>PTI</b>	Objectif Opérationnel 1	Faciliter l'accès aux services publics
	<b>Objectif Opérationnel 2</b>	<b>Faciliter l'accès à l'information</b>
	Objectif Opérationnel 3	Faciliter l'accès aux services bancaires
	<b>CO-ANIMATEURS</b>	<b>UDCCAS - Conseil Général 33 (DPII)</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Développer et communiquer sur les lieux d'accès publics à Internet	Permettre l'e-inclusion des bénéficiaires, - Favoriser l'accessibilité aux ressources en matière d'accès à Internet	Public fragilisé	<b>CG33</b> ( mission Agenda 21)	Interne : DPII	2014 -> 2017	
<b>2.</b> <i>Accompagner l'accès aux nouvelles technologies de l'Information et de la communication :</i>  a) HESTI@ : Accompagnement et animation de sessions de formation aux usages du numérique sur la résidence des Pins à Mérignac	Susciter du lien social autour de projets numériques	Public fragilisé	<b>CG33</b> (mission Agenda 21)	Mérignac/Gironde Habitat/Centre Social et Culturel Le Puzzle/Aquil@bs ?	CF si expérimentation finie/Essaimage ?	

<p>b) E-coop : projet de coopération européenne (préfiguration de nouvelle génération d'EPN)</p> <p>c) SAPIENS (Formation des accompagnants des structures sociales)</p> <p>d) « Utiliser internet pour sa recherche d'emploi »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilisation des acteurs locaux des TIC aux besoins et attentes réelles des usagers en lien avec les médiateurs numériques           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transferts de bonnes pratiques en matière de médiation aux nouveaux usages</li> <li>▪ Activation innovation sociale par participation citoyenne via usages numériques</li> </ul> </li>   <li>▪ Développer des liens et des coopérations entre les EPN et les structures du champ social au service des habitants ( )           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ actualiser les approches des travailleurs sociaux et des personnes qu'ils accompagnent sur le numérique ;</li> <li>▪ intégrer davantage les enjeux numériques dans les actions menées par les acteurs sociaux</li> <li>▪ contribuer à faire évoluer les services proposés, en meilleure adéquation avec les attentes des usagers</li> </ul> </li>   <li>Site Lormont : atelier renforcé pour les personnes peu autonomes</li> </ul>	<p>Professionnels du numérique et décideurs ; réseau des EPN</p> <p>Professionnels des EPN et des structures sociales</p> <p>Demandeurs d'emploi</p>	<p><b>CG33 (DCC-DCTE)</b></p> <p><b>CG33/DCC-BDP-A21-DCTE-DIDS</b></p> <p><b>Pôle Emploi</b></p>	<p>Europe/12 pays européens</p> <p>Partenaires de projets : EPN et MDSI et Pôles Solidarité ; Centre social ou socioculturel ; Mission locale ; CCAS, CIAS ; Associations champ social ; communes, CDC</p> <p>Prestataires</p>	<p>Fin du programme décembre 2014</p> <p>Sapiens Appel à Initiative 1 2013-2014 Sapiens Appel à Initiative 2 2014-2015</p> <p>2014-2015 ?</p>
---	---	--	--	--	---

<b>PDI</b>	<b>AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR L'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE</b>	
	<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 4</b>	SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN PRECARITE
<b>PTI</b>	Objectif Opérationnel 1	Faciliter l'accès aux services publics
	Objectif Opérationnel 2	Faciliter l'accès à l'information
	<b>Objectif Opérationnel 3</b>	<b>Faciliter l'accès aux services bancaires</b>
	<b>CO-ANIMATEURS</b>	<b>UD-CCAS - Conseil Général 33</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Clarifier les besoins en matière d'accès et d'usage des services bancaires	Recenser les besoins en matière d'accès et d'usage des services bancaires, Etablir des propositions d'action en fonction des besoins recensés des bénéficiaires et des professionnels en matière d'accès et d'usage des services bancaires	Professionnels  Bénéficiaires et en particulier les B-RSA et les jeunes	<b>CG33</b> (DPII/DIDS)	Pôles territoriaux CCAS ; ARML, partenaires associatifs...	2015 / 2016	

**AXE 2****REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE****Objectif stratégique 5 → Garantir le droit à l'accompagnement pour favoriser la continuité du parcours professionnel**

Objectif Opérationnel 1	Poursuivre le développement des pratiques d'accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales que professionnelles.
Objectif Opérationnel 2	Renforcer le soutien aux professionnels (référents, opérateurs de la formation, conseillers emplois formation) en vue de faciliter cette prise en compte et améliorer le chainage des interventions.
Objectif Opérationnel 3	Organiser la prise en compte de l'expression des besoins des personnes en insertion et de leur vécu des dispositifs en vue de faire évoluer les actions, outils et ressources, favoriser l'adhésion et permettre l'autonomie des personnes.
Objectif Opérationnel 4	Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes aux frontières des dispositifs.

**Objectif stratégique 6 → Orienter, pré-qualifier, qualifier et former pour une insertion professionnelle de qualité**

Objectif Opérationnel 1	Améliorer la coordination des outils d'accès aux savoirs de base, à l'orientation professionnelle et à la formation en vue d'en faciliter l'accès aux personnes engagées dans une démarche d'insertion (demandeurs d'emploi, salariés, précaires, jeunes, personnes en situation de handicap)
Objectif Opérationnel 2	Simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de formation pour en optimiser l'utilisation et l'appropriation par les professionnels et les usagers
Objectif Opérationnel 3	Encourager l'expérimentation de nouvelles pédagogies d'apprentissage et favoriser l'attractivité de la formation pour une meilleure prise en compte de la diversité des publics

**Objectif stratégique 7 → Favoriser l'accès à l'activité et à l'emploi des plus fragiles**

Objectif Opérationnel 1	Conforter une offre de service plurielle permettant de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à l'emploi et adaptée aux territoires.
Objectif Opérationnel 2	Développer une offre d'insertion par la mobilisation des acteurs économiques pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficulté
Objectif Opérationnel 3	Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière RH et aux populations girondines en situation précaire
Objectif Opérationnel 4	Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique et définir une stratégie concertée.
Objectif Opérationnel 5	Soutenir les initiatives de l'ESS propices à l'emploi des publics précaires.

**Objectif stratégique 8 → Permettre les mobilités durables**

Objectif Opérationnel 1	Développer les dispositifs favorisant une approche globale et coordonnée de la mobilité, tenant compte des différentes configurations territoriales
Objectif Opérationnel 2	Améliorer l'accompagnement des publics par une approche individualisée de leur mobilité : anticiper les problématiques, faire évoluer leur prise en compte et prise en charge.
Objectif Opérationnel 3	Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité : organiser la diffusion de l'information, généraliser l'évaluation, améliorer l'utilisation et l'efficacité, rationnaliser les coûts et garantir le financement.
Objectif Opérationnel 4	Améliorer l'accessibilité du moyen de transport : simplifier et harmoniser l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.

## **Objectif stratégique 5**

\* \* \*

**Garantir le droit à l'accompagnement pour favoriser**

**la continuité du parcours professionnel**

Objectif Opérationnel 1 Poursuivre le développement des pratiques d'accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales que professionnelles.

Objectif Opérationnel 2 Renforcer le soutien aux professionnels (référents, opérateurs de la formation, conseillers emplois formation) en vue de faciliter cette prise en compte et améliorer le chainage des interventions.

Objectif Opérationnel 3 Organiser la prise en compte de l'expression des besoins des personnes en insertion et de leur vécu des dispositifs en vue de faire évoluer les actions, outils et ressources, favoriser l'adhésion et permettre l'autonomie des personnes.

Objectif Opérationnel 4 Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes aux frontières des dispositifs.

## **Fiches actions**

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 5	GARANTIR LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER LA CONTINUITE DU PARCOURS PROFESSIONNEL
PTI	Objectif Opérationnel 1	Poursuivre le développement des pratiques d'accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales que professionnelles
	Objectif Opérationnel 2	Renforcer le soutien aux professionnels (référents, opérateurs de la formation, conseillers emplois formation) en vue de faciliter cette prise en compte et améliorer le chainage des interventions
	Objectif Opérationnel 3	Organiser la prise en compte de l'expression des besoins des personnes en insertion et de leur vécu des dispositifs en vue de faire évoluer les actions, outils et ressources, favoriser l'adhésion et permettre l'autonomie des personnes
	Objectif Opérationnel 4	Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes aux frontières des dispositifs
	Co-ANIMATEURS	Conseil Général 33 – Pôle Emploi

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. Déployer l'accompagnement global conseillers Pole emploi / travailleurs sociaux sur des territoires cibles – en évaluer l'impact sur les parcours (ex OS7)	Sécuriser les parcours en fluidifiant la prise en compte de l'ensemble des problématiques Accompagner les DE les plus en difficulté par une coordination accrue entre accompagnement social et professionnel	Demandeurs d'emploi allocataires ou non du RSA	CG 33 (DIDS, DPII)  Pôle Emploi	Acteurs associés : Travailleurs sociaux du Département et des CCAS Associations intervenants dans le champ social	Démarrage janvier 2015	Nombre de personnes ayant bénéficié du dispositif + Indicateurs de résultat FSE ;
2. Soutenir l'accompagnement renforcé des référents PLIE	Amener la personne à obtenir un emploi durable ou une formation qualifiante	Allocataires du RSA nécessitant un accompagnement socio-professionnel Demandeurs d'emploi	PLIE sur le territoire dont il assure la couverture	CG33 (DPII) Pôle Emploi Communes	2015/2020	Indicateurs de résultat FSE

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>3.</b> Confirmer les missions locales dans leur mission d'insertion socio professionnelle des jeunes et en proximité du public à travers la mise en œuvre du CIVIS, du PPAE, du dispositif ANI (Accord National Interprofessionnel).	Développer l'accompagnement social des jeunes Consolider la phase d'insertion professionnelle. Consolider l'accession à l'autonomie	Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire	<b>DIRECCTE</b>	ARML Missions Locales Pôle Emploi CG33 (DJEC, DPII) Acteurs associatifs Prévention spécialisée Acteurs économiques....	En cours	Nombre de jeunes en suivi  Nombre de sorties positives
<b>4.</b> Accompagner les structures de l'IAE dans leur engagement en matière d'accompagnement socio professionnel des publics.	Développer des synergies avec les acteurs sociaux des territoires et réseaux associatifs.	Salariés des structures de l'IAE	<b>GARIE</b>	Direcccte Pôle Emploi CG33 (DPII) Réseaux associatifs UDCCAS Missions locales ARML FNARS	2 <sup>nd</sup> trimestre 2015	Type d'actions mises en oeuvre
<b>5.</b> Développer et poursuivre le partenariat avec les CAP Emploi dans leurs pratiques d'accompagnement des publics handicapés.	Favoriser un meilleur accompagnement des personnes nécessitant, au-delà de l'accompagnement socio professionnel, une prise en compte du handicap	Personnes en obligation d'emploi	<b>Pôle Emploi AGEFIPH CG33 (DPII)</b>	Les Cap Emploi	En cours	Types d'actions mises en oeuvre
<b>6.</b> développer la collaboration et la complémentarité entre les professionnels du secteur éducatif et les professionnels du secteur insertion	consolider les parcours par des approches complémentaires	référents missions locales éducateur de prévention spécialisée professionnels de l'accueil et suivi de jeunes	<b>A définir</b>	association de prévention scolarisée, CHRS, services éducatifs....		

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 5	GARANTIR LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ DU PARCOURS PROFESSIONNEL
PTI	Objectif Opérationnel 1	Poursuivre le développement des pratiques d'accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales que professionnelles
	Objectif Opérationnel 2	<b>Renforcer le soutien aux professionnels (référents, opérateurs de la formation professionnelle, conseillers emploi formation) en vue de faciliter cette prise en compte et améliorer le chainage des interventions</b>
	Objectif Opérationnel 3	Organiser la prise en compte de l'expression des besoins des personnes en insertion et de leur vécu des dispositifs en vue de faire évoluer les actions, outils et ressources, favoriser l'adhésion et permettre l'autonomie des personnes
	Objectif Opérationnel 4	Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes aux frontières des dispositifs
	Co-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 – Pôle Emploi</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. Faire évoluer la Bourse Départementale de l'Insertion – BDI) (contenu et ergonomie)	- Accroître la lisibilité de l'offre d'insertion dans les territoires - Améliorer la prise en compte des problématiques périphériques à l'emploi	Professionnels de l'insertion, opérateurs de la formation professionnelle	CG 33 (DPII)	Pôle Emploi UDCCAS URPA ARML GARIE FNARS B-RSA	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	Nombre de consultations
2. Mettre en place l'annuaire social à disposition des conseillers Pôle Emploi	Recueillir des informations pratiques sur les relais en matière de santé, logement, mobilité, accueil du jeune enfant par territoire Agence Pôle Emploi - faciliter la prise en compte des problématiques périphériques à l'emploi - Alimenter la BDI	Conseillers professionnels de Pôle Emploi	Pôle Emploi	CG33 (DIDS-Pôles Solidarité – DP2I)	Janvier 2015	Réalisation des annuaires

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>3.</b> <i>Consolider et/ou rendre visible les espaces de coordination de parcours, les espaces ressources :</i>  a. Expérimenter sur un territoire l'ouverture des Espaces Ressources Correspondants (ERC) aux professionnels de l'insertion autres que Référents RSA (opérateurs de la formation, SIAE).  b. Poursuivre les espaces ressources insertion (échange de pratique autour de situations) mis en place dans les MDSI.  c. Déployer les Espaces Réflexion Santé sur les territoires Pôle Solidarité	informer les professionnels sur la ressource du territoire.  soutenir les professionnels et développer les pratiques d'approche globale.  Soutenir les professionnels Mieux appréhender les questions relatives à la santé.	Professionnels de l'insertion  Professionnels de l'insertion en charge de l'accompagnement  Référents RSA SIAE Opérateurs de formation	<b>CG33</b> (pôle solidarité)  <b>CG33</b> (MDSI)  <b>CG33</b> (DPS)	GARIE SIAE Opérateurs de formation sur les territoires  CCAS Référents RSA  CG33 - Pôle Solidarité SIAE du territoire Mission locale GARIE - FNARS Réseau santé/social jeune	2 <sup>nd</sup> semestre 2015  En cours  2015	Evaluation qualitative sur la plus value par rapport aux pratiques  Territoires bénéficiaires Nombre de participants fréquences
<b>4.</b> <i>Recenser les espaces de coordination de parcours, espaces ressources, instances de régulation à l'échelon Pôle solidarité</i>	Permettre aux professionnels 1 repérage des appuis potentiels. Identifier les manques sur les territoires Identifier les pratiques inspirantes.	Professionnels de l'insertion Structures d'accompagnement Institutions	<b>CG33 (Pôles Solidarité)</b>	Missions locales PLIE CCAS CIAS SIAE Pôle Emploi	2 <sup>nd</sup> semestre 2015	Réalisation du diagnostic
<b>5.</b> <i>Expérimenter, sur un territoire Pole Solidarité, l'animation d'une commission multi partenariale autour des cas complexes</i>	Etayer les professionnels dans leur pratique Sécuriser les parcours	Professionnels de l'insertion	<b>CG33 (DPII)</b>	Pôle Solidarité (CG33) Pôle Emploi Mission locale CCAS – CIAS SIAE PLIE	1 <sup>er</sup> semestre 2016	Mise en œuvre de la commission,

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>6.</b> Poursuivre la démarche intégrée entre acteurs de l'insertion et acteurs de la petite enfance (PMI, CAF, MSA) autour des problématiques d'accès aux modes de garde du public précarisé.	Développer une ingénierie sociale de projets et développer une offre adaptée	Professionnels de la petite enfance et professionnels de l'insertion	<b>CG33 (DPS, DPII)</b>	CAF MSA URPA FNARS GARIE Pôle Emploi	En cours	Evaluation portant sur les propositions de nouvelles d'actions.
<b>7.</b> Assurer systématiquement une coordination des partenaires nécessaires au parcours de la personne dans les opérations Chantiers Formation (ex OS6)	Améliorer le chaînage des interventions Consolider le parcours de la personne	Professionnels et usagers	<b>CRA</b>  <b>CG33 (DPII)</b>	Pôle Emploi + autres à définir en fonction des opérations et du territoire	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	Diminution du taux de rupture
<b>8.</b> Rechercher la complémentarité des aides financières individuelles à destination des personnes en insertion (ex OS 9)	- Améliorer la couverture des besoins des personnes - Optimiser l'utilisation des fonds publics : APRE, Aides individuelles CG33, FAJ, CAP'J aides CAF, FSL, AGEFIPH	Public en situation précaire	<b>CG33 (DPII)</b>  <b>Etat (DDCS)</b>	Pôle Emploi CAF MSA AGEFIPH FSL Mission locale	Démarrage 2 <sup>nd</sup> trimestre 2015	Réalisation d'un document de synthèse
<b>9.</b> <i>Poursuivre le développement des compétences professionnelles :</i>  a. formations au repérage des personnes en situation d'illettrisme, programme de formation spécifique Agefiph,... (ex OS 6)  b. développer dans une logique de complémentarité, un programme de professionnalisation spécifique auprès des professionnels : - Cartes blanches à un chercheur - Petits déjeuners thématiques	Permettre aux professionnels de mieux identifier les différents freins et leurs natures, Les outiller pour mieux répondre à ces besoins, Prendre en compte l'expérience de terrain pour faire évoluer nos pratiques	Professionnels  Professionnels	<b>Chacune des institutions</b>  <b>CG33 (DPII, DIDS)</b>	Conseil Régional Pôle Emploi AGEFIPH CG33 Missions locales Plie  Conseil Régional Pôle Emploi AGEFIPH GARIE FNARS URPA ARML	En cours  2015	Nombre d'actions Nombre de professionnels formés  Nombre de participants Nombre et type de thématique

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 5	GARANTIR LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER LA CONTINUITE DU PARCOURS PROFESSIONNEL
PTI	Objectif Opérationnel 1	Poursuivre le développement des pratiques d'accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales que professionnelles
	Objectif Opérationnel 2	Renforcer le soutien aux professionnels (référents, opérateurs de la formation, conseillers emplois formation) en vue de faciliter cette prise en compte et améliorer le chainage des interventions
	Objectif Opérationnel 3	<b>Organiser la prise en compte de l'expression des besoins des personnes en insertion et de leur vécu des dispositifs en vue de faire évoluer les actions, outils et ressources, favoriser l'adhésion et permettre l'autonomie des personnes</b>
	Objectif Opérationnel 4	Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes aux frontières des dispositifs
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 – Pôle Emploi</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Permettre un accès direct à l'information sur les ressources mobilisables (ouverture de la BDI) – amélioration du portail CG33	Favoriser l'autonomie des personnes Mettre en place les conditions d'une participation des usagers	Allocataires du RSA	CG 33	Allocataires du RSA Associations Référents RSA Missions locales URPA ou PLIE	2015 - 2017	Evaluation qualitative auprès des allocataires
<b>2.</b> Mettre en place une étude auprès des B-RSA relative aux facteurs freins à l'emploi.	Renouveler l'offre d'insertion Favoriser la participation des personnes	Allocataires du RSA	CG33	Pôle Emploi	Démarrage 1 <sup>er</sup> trimestre 2015	Evaluation qualitative sur l'identification de besoins. <b>Critères FSE</b>
<b>3.</b> Organiser une participation effective des personnes à l'évaluation du dispositif RSA	Améliorer l'efficacité du dispositif et de l'action publique.	Allocataires du RSA	CG33	Acteurs concernés : Mission agenda 21 URPA CCAS Pôle Emploi CAF - MSA	2015 - 2017	Réalisation des enquêtes
<b>4.</b> Intégrer des groupes d'usagers au sein des commissions d'orientation RSA		Allocataires du RSA Référents RSA	CG33 - Pôles solidarité	Pôle Emploi CCAS-CIAS ARML - PLIE Autres référents RSA	En cours	Evaluation qualitative auprès des allocataires et professionnels

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>5.</b> Poursuivre les initiatives engagées par les travailleurs sociaux autour de l'élaboration d'actions co-construites avec les usagers (<b>ex OS6</b>)</p>	<p>Mettre en place les conditions d'une participation des usagers Apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes Favoriser la prévention des difficultés</p>	Usagers des MDSI Usagers des CCAS	<b>CG33- Pôles solidarité</b>  <b>CCAS-CIAS</b>	Réseaux associatifs locaux	En cours	

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 5	GARANTIR LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER LA CONTINUITE DU PARCOURS PROFESSIONNEL
PTI	Objectif Opérationnel 1	Poursuivre le développement des pratiques d'accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales que professionnelles
	Objectif Opérationnel 2	Renforcer le soutien aux professionnels (référents, opérateurs de la formation, conseillers emplois formation) en vue de faciliter cette prise en compte et améliorer le chainage des interventions
	Objectif Opérationnel 3	Organiser la prise en compte de l'expression des besoins des personnes en insertion et de leur vécu des dispositifs en vue de faire évoluer les actions, outils et ressources, favoriser l'adhésion et permettre l'autonomie des personnes
	Objectif Opérationnel 4	<b>Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes aux frontières des dispositifs</b>
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 – Pôle Emploi</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. Identifier les personnes touchées par la RSDAE (Restriction Substantielle et Durable d'Accès à l'emploi) susceptibles de basculer vers le RSA, les réponses apportées et définir un cadre d'actions concertées avec la MDPH et l'Agefiph pour limiter les risques de rupture de parcours	-chercher à quantifier et identifier ces publics -identifier les besoins de ces publics - croiser ces besoins avec les réponses existantes.	Personnes en fin d'AAH	CG 33	Agefiph MDPH Pôle Emploi	Dernier trimestre 2014	Réalisation d'un diagnostic <b>Critères FSE</b>
2. Identifier les personnes « aux frontières d'une Reconnaissance de Travailleur Handicapé » bénéficiaires du RSA ;	Identifier les réponses apportées et définir un cadre d'actions concertées avec les acteurs de l'emploi pour répondre aux besoins recensés.	Bénéficiaires du RSA aux « frontières d'une RQTH » (rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle liées à des problématiques de santé non reconnues).	CG33	Agefiph MDPH Pôle Emploi ARI insertion ADAPEI	1 <sup>er</sup> semestre 2015	Proposer une offre de service adaptée <b>Critères FSE</b>

## **Objectif stratégique 6**

**\* \* \***

### **Orienter, pré-qualifier, qualifier et former pour une insertion professionnelle de qualité**

Objectif Opérationnel 1 Améliorer la coordination des outils d'accès aux savoirs de base, à l'orientation professionnelle et à la formation en vue d'en faciliter l'accès aux personnes engagées dans une démarche d'insertion (demandeurs d'emploi, salariés, précaires, jeunes, personnes en situation de handicap)

Objectif Opérationnel 2 Simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de formation pour en optimiser l'utilisation et l'appropriation par les professionnels et les usagers

Objectif Opérationnel 3 Encourager l'expérimentation de nouvelles pédagogies d'apprentissage et favoriser l'attractivité de la formation pour une meilleure prise en compte de la diversité des publics

### **Fiches actions**

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE		
	OBJECTIF STRATEGIQUE 6	ORIENTER, PRE-QUALIFIER, QUALIFIER ET FORMER POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DE QUALITE	
PTI	Objectif Opérationnel 1	Améliorer la coordination des outils d'accès à l'orientation, aux savoirs de base et à la formation en vue d'en faciliter l'accès aux personnes engagées dans une démarche d'insertion (demandeurs d'emploi, salariés, précaires, jeunes, personnes en situation de handicap).	
	Objectif Opérationnel 2	Simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de formation pour en optimiser l'utilisation et l'appropriation par les professionnels et les usagers	
	Objectif Opérationnel 3	Encourager l'expérimentation de nouvelles pédagogies d'apprentissage et favoriser l'attractivité de la formation pour une meilleure prise en compte de la diversité des publics	
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Régional Aquitaine – Conseil Général 33 -</b>	

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>1.</b>  <i>Décliner le plan Régional de lutte contre l'illettrisme à l'échelon départemental dans une démarche partenariale en particulier :</i></p> <p>a. consolider les soutiens financiers de la plateforme d'accueil, d'évaluation, d'orientation de la CUB.</p> <p>b. expérimenter une fonction accueil/orientation sur les territoires ruraux.</p> <p>c. poursuivre les formations de formateurs illettrisme afin de développer leur capacité à réorienter vers le droit commun.</p>	<p>Consolider et déployer la fonction accueil/orientation des personnes ne maîtrisant pas la langue.</p> <p>Optimiser l'utilisation des actions dans une logique de complémentarité.</p>	<p>Publics en difficulté par rapport aux savoirs de base</p> <p>Financeurs</p> <p>Professionnels de l'accompagnement Réseau associatif Atelier de Formation de Base (AFB) Réseau associatif AFB Organismes de formation compétences clés</p>	<p><b>CG33 Conseil Régional</b></p> <p><b>Conseil Régional</b></p>	<p>Etat-DDCS Pôle Emploi Communes OPCA</p> <p>UDCCAS CG 33 (Pôle solidarité) Mission locale - CDC Pôle Emploi-OPCA Réseau associatif CLAP-CRI Fédération des centres sociaux Réseaux associatifs (AFB, éducation populaire)</p>	<p>2014 / 2017</p> <p>Dernier trimestre 2014</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>	<p><b>Critères FSE</b></p> <p>Réalisation d'une convention tripartite</p> <p>Taux d'orientation vers droit commun</p>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION	
d. poursuivre les actions de sensibilisation du Centre Ressource Illettrisme (CRI).	Maintenir une veille sur la problématique illettrisme Améliorer le décryptage des problématiques (conséquence d'un handicap ou illettrisme)	Professionnels de l'accompagnement Associations caritatives et de lutte et de prévention contre l'illettrisme	Conseil Régional	Etat-DDCS URPA UDCCAS CG33 (Pôles, MDSI...) Réseaux associatifs ARML	En cours	Nombre de professionnels formés	
e. coordonner le soutien apporté aux associations intervenant dans ce champ	Accompagner de façon concertée les structures associatives (soutien technique, financier...)	financeurs	CG33 (DIDS, DPII)	Etat-DDCS / mission ville CRA	Janvier 2015		
2. <i>Développer et coordonner l'offre de service en matière d'outil d'orientation et d'accompagnement :</i>	<p><i>Faciliter l'accès des publics à l'offre du Service Public Régional de l'Orientation</i></p> <p>a. Mettre en place une action visant à la préparation du projet professionnel des personnes cumulant plusieurs niveaux de difficultés.</p> <p>b. mailler le territoire avec des outils de type Espace Métier Aquitaine (EMA)</p> <p>c. accompagner le déploiement de l'accès au Conseil en Evolution Professionnelle pour les publics fragiles</p> <p>d. intégrer la dimension handicap dans le SPRO (Programme régional d'accès des Travailleurs handicapés à la formation professionnelle et à l'apprentissage) (loi du 5 Mars 2014)</p>	<p>Améliorer la prise en compte de l'ensemble des problématiques dans l'élaboration du projet.</p> <p>Apporter des réponses au plus près des besoins des personnes</p> <p>Mise en place des 3 niveaux d'action (accueil et accompagnement)</p>	<p>Allocataires du RSA</p> <p>Opérateurs d'actions d'orientation, financeurs</p>	<p>CG33 (DPII)</p> <p>Conseil Régional</p> <p>CG33 (DPII)</p> <p>Conseil Régional</p>	<p>Pôle Emploi PLIE Autres référents RSA</p> <p>OPCA dont AGEFOS Et OPCALIA OPACIF CIBC</p> <p>AGEFIPH - FIPHFP Pole Emploi Etat-CG- MDPH Acteurs syndicaux Associations</p>	<p>Janvier 2015</p> <p>2<sup>nd</sup> semestre 2015</p> <p>2<sup>nd</sup> semestre 2016</p> <p>En cours</p>	Critères FSE

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>3.</b></p> <p>Accompagner la mise en œuvre des comptes Personnels de Formation par la mise en place d'actions de sensibilisation des acteurs (salariés, entreprises, professionnels)</p>		professionnels	Chaque institution	Pole Emploi OPCA ARML URPA		Formations ou informations engagées

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE					
	OBJECTIF STRATEGIQUE 6	ORIENTER, PRE-QUALIFIER, QUALIFIER ET FORMER POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DE QUALITE				
PTI	Objectif Opérationnel 1	Améliorer la coordination des outils d'accès à l'orientation, aux savoirs de base et à la formation en vue d'en faciliter l'accès aux personnes engagées dans une démarche d'insertion (demandeurs d'emploi, salariés, précaires, jeunes, personnes en situation de handicap).				
	Objectif Opérationnel 2	<b>Simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de formation pour en optimiser l'utilisation et l'appropriation par les professionnels et les usagers</b>				
	Objectif Opérationnel 3	Encourager l'expérimentation de nouvelles pédagogies d'apprentissage et favoriser l'attractivité de la formation pour une meilleure prise en compte de la diversité des publics				
	Co-ANIMATEURS	<b>Conseil Régional Aquitaine – Conseil Général 33 -</b>				

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Mettre en place des actions de sensibilisation relative à l'outil ressource « Aquitaine Cap Métier ».	Déployer l'information vers les professionnels	Professionnels et usagers	<b>Conseil Régional</b>	P.E., Cap Métier Cap Emploi Missions Locales Pôles Territoriaux de Solidarité Organismes de formation	2 <sup>nd</sup> semestre 2015	Observatoire de la prescription  Mesure des connexions
<b>2.</b> Initier une procédure d'alerte en direction des prescripteurs sur les actions de formation déficitaires en candidature (cf solution technique avec ACM)	Maximiser l'utilisation des places de formation  Ouvrir la prescription sur des actions spécifiques.	Professionnels	<b>Conseil Régional</b>	Conseil Régional Cap Métier Pôle Emploi ARML URPA	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	Mesure de la réactivité  Mesure de l'atteinte des objectifs
<b>3.</b> Développer progressivement une compétence « correspondant formation » dans les structures chargées de l'accompagnement des personnes en particulier allocataire du RSA .	Diffuser une culture de la formation en direction plus particulièrement des allocataires du RSA ;	Structures d'accueil hors prescripteurs : Services Emploi CCAS Pôles Territoriaux de Solidarité Associations	<b>CG 33 (DPII)</b>	Conseil Régional UDCCAS Réseau associatif Partenaires marchés du CG33	1 er trimestre 2016	Mise en place d'une expérimentation sur un territoire.

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE		
	OBJECTIF STRATEGIQUE 6	ORIENTER, PRE-QUALIFIER, QUALIFIER ET FORMER POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DE QUALITE	
PTI	Objectif Opérationnel 1	Améliorer la coordination des outils d'accès à l'orientation, aux savoirs de base et à la formation en vue d'en faciliter l'accès aux personnes engagées dans une démarche d'insertion (demandeurs d'emploi, salariés, précaires, jeunes, personnes en situation de handicap).	
	Objectif Opérationnel 2	Simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de formation pour en optimiser l'utilisation et l'appropriation par les professionnels et les usagers	
	Objectif Opérationnel 3	<b>Encourager l'expérimentation de nouvelles pédagogies d'apprentissage et favoriser l'attractivité de la formation pour une meilleure prise en compte de la diversité des publics</b>	
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Régional Aquitaine – Conseil Général 33 -</b>	

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Etablir une charte de fonctionnement ou un cahier des charges commun CG33/CRA des Chantiers Formation.	Définir un volume annuel, des priorités d'intervention	Publics les plus éloignés de l'emploi dont les allocataires du RSA.	<b>Conseil Régional CG 33 (DPII)</b>	Pôle Emploi Communes et communautés de communes Organismes de formation Bailleurs sociaux	En cours	Nombre d'opérations réalisées
<b>2.</b> Co-construire le bilan des chantiers formation déployés depuis 2009	Produire une analyse des résultats pour adapter, faire évoluer l'offre de Chantiers	Participants des chantiers formation insertion en gironde	<b>Conseil Régional CG 33 (DPII)</b>	Participants aux chantiers Pôle Emploi Pôles solidarité	Fin 2014 / début 2015	Taux d'accès à la qualification Taux d'accès à l'emploi Part des BRSA dans l'action
<b>3.</b> Structurer les modes d'intervention Conseil Général / Conseil Régional en direction des actions s'inscrivant dans la « politique nouvelle chance »	Assurer une continuité des actions existantes Soutenir l'innovation dans la proposition d'une réponse globale aux publics les plus fragiles	financeurs	<b>Conseil Régional CG 33 (DPII)</b>	Pôle Emploi Communes ACSE Etat	En cours	Mise en place d'une concertation

<b>4.</b> Poursuivre et renforcer la valorisation de l'accès à la qualification par l'alternance pour les publics les plus fragiles en particulier allocataires du RSA.	Rendre attractif les contrats de professionnalisation		<b>OPCALIA</b>	GEIQ	, En cours	Nombre de contrats de professionnalisation signés par les GEIQ
<b>5.</b> Mettre en place un plan d'action relatif au déploiement des pratiques du tutorat en entreprise à destination des publics les plus fragiles	Améliorer l'intégration des stagiaires en entreprise	Jeunes Allocataires du RSA Personnes en obligation d'emploi	<b>CG33 (DEE)</b>	OPCA Pole Emploi ARML URPA AGEFIPH	Dernier trimestre 2015	Types d'actions engagées
<b>6.</b> Poursuivre et renforcer l'accès à la qualification par la Validation des Acquis de l'Expérience en particulier pour les allocataires du RSA.	Permettre à un public rencontrant des difficultés, d'accéder à la qualification par d'autres voies.	Allocataires du RSA Personnes en obligation d'emploi	<b>CG33 (DPII) CIBC</b>	OPCA Pole Emploi ARML URPA	2 <sup>nd</sup> semestre 2016	Types d'actions engagées Nombre d'allocataires concernés
<b>7.</b> Suivre l'expérimentation visant à faciliter l'accès à la VAE pour un public atteint d'un handicap psychique	Expérimenter dans le droit commun la reconnaissance des acquis de l'expérience	Personnes souffrant d'un handicap psychique (30 personnes)	<b>AGEFIPH</b>	ADAPEI	En cours	Taux d'accès à la VAE
<b>8.</b> Diversifier les méthodologies d'apprentissage en expérimentant des pédagogies participatives	utiliser d'autres dispositifs comme la mobilité européenne ou le service civique en particulier en milieu rural	jeunes NEET et jeunes décrocheurs	<b>CG33/DJEC</b>	MDSI, DEF, association de prévention spécialisée, BIJ , PRIJ, mission locale.....	2015	

## **Objectif stratégique 7**



### **Favoriser l'accès à l'activité et à l'emploi des plus fragiles**

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| Objectif Opérationnel 1 | Conforter une offre de service plurielle permettant de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à l'emploi et adaptée aux territoires.                |
| Objectif Opérationnel 2 | Développer une offre d'insertion par la mobilisation des acteurs économiques pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficulté |
| Objectif Opérationnel 3 | Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière RH et aux populations girondines en situation précaire   |
| Objectif Opérationnel 4 | Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique et définir une stratégie concertée.                  |
| Objectif Opérationnel 5 | Soutenir les initiatives de l'ESS propices à l'emploi des publics précaires.  |

### **Fiches actions**

<b>PDI</b>	<b>AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE</b>	
	<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 7</b>	<b>FAVORISER L'ACCES A L'ACTIVITE ET A L'EMPLOI DES PLUS FRAGILES</b>
<b>PTI</b>	<b>Objectif Opérationnel 1</b>	Conforter une offre de service plurielle permettant de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à l'emploi tout en veillant à favoriser les équilibres dans les territoires.
	Objectif Opérationnel 2	Développer une offre d'insertion par la mobilisation des acteurs économiques pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficulté
	Objectif Opérationnel 3	Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière RH et aux populations girondines en situation précaire
	Objectif Opérationnel 4	Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique et définir une stratégie concertée.
	Objectif Opérationnel 5	Soutenir les initiatives de l'ESS propices à l'emploi des publics précaires.
	<b>Co-ANIMATEURS</b>	<b>Conseil Général 33 – Pôle Emploi</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1. SOUTIEN AUX DEMARCHEES DE RECHERCHE D'EMPLOI</b>						
<b>A.</b> <span style="background-color: cyan; border: 1px solid black; padding: 2px;">Maintenir et adapter l'offre de service commune Pôle emploi / CG33</span>  <span style="background-color: cyan; border: 1px solid black; padding: 2px;">a. mettre en place une action de remobilisation des parcours d'accompagnement vers l'emploi</span>	Améliorer la couverture des besoins des B-RSA et des territoires. Améliorer l'articulation de l'offre de service respective, Optimiser la dépense publique	Bénéficiaires du RSA socle  Bénéficiaires du RSA socle et prioritairement ceux habitants dans le couloir de pauvreté	<b>CG33 (DPII)</b>	Pôle Emploi	Révision annuelle  2015	Qualitative sur la complémentarité de l'offre Quantitative sur le nombre de mesures <b>Critères FSE</b>  <b>Critères FSE</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>B.</b> Mettre en place la Garantie Jeune	Garantir une 1 <sup>ère</sup> expérience professionnelle et des ressources. Assurer un accompagnement vers et dans l'emploi	Jeunes âgés de moins de 25 ans	<b>Etat (DIRECCTE)</b>  <b>CG33 (DJEC)</b>	Missions locales Travailleurs sociaux Associations du champ social, acteurs économiques	Dernier trimestre 2014	Nombre de jeunes bénéficiaires Nombre de mise en relation avec les entreprises
<b>C. Améliorer l'offre de service répondant aux besoins spécifiques des publics :</b>  a. Consolider le dispositif d'appui à l'emploi culturel et à la résorption de la précarité des artistes.  - maintenir et faire évoluer l'offre d'accompagnement dédié à ce public dans les différentes étapes de son parcours.  - maintenir et faire évoluer l'offre destinée au soutien des structures du champ culturel visant à structurer, développer ou mutualiser l'activité.  - Favoriser l'immersion en emploi : CUI, tutorat	<p><i>Mise en place d'une action coordonnée autour d'un réseau constitué des acteurs de l'insertion et de la culture autour de cette problématique.</i></p> <p>Structurer une offre répondant aux besoins des personnes.</p> <p>Consolider l'emploi culturel Professionnaliser les structures dans leur fonction employeur</p> <p>Faire accéder au salariat les personnes relevant des statuts autres que l'intermittence Ouvrir les champs de compétences</p>	<p>Professionnels des arts, de la culture, du social, de l'emploi et l'économie</p> <p>DE inscrits sur un Code Rome des métiers artistiques y compris allocataires du RSA ;</p> <p>Associations du secteur de la culture</p> <p>B-RSA inscrits sur un Code Rome des métiers artistiques et autres DE</p>	<b>CG33 (DPII, DCC) Pôle Emploi</b>  <b>CG33 (DPII, DCC) Pôle emploi</b>  <b>CG33 (DCC, DPII)</b>	DRAC – Conseil Régional IDDAC - OARA AFDAS - G.E Opérateurs Associations du champ culturel  Réseau du secteur de la culture  Pole Emploi CRA Etat IDDAC OARA GE	En cours  En cours  En cours	Evaluation qualitative portant sur la structuration départementale d'une offre de service et réseau d'acteurs.  Nombre de DE et BRSA accompagnés Nombre de sorties du RSA socle- critères FSE  Type d'actions mises en place Nombre de structures accompagnées  Nombre de CUI Taux de maintien en activité à l'issue du contrat Taux d'entrée en activité à l'issue du tutorat

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>b. Soutenir l'offre d'accompagnement socio professionnel des gens du voyage non-sédentarisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre l'évolution des accompagnements mis en place</li> </ul> <p><b>c. Compléter l'offre d'accompagnement des personnes handicapées en articulation avec le PRITH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en place une prestation d'accompagnement socio professionnel pour les personnes ayant un handicap psychique reconnu.</li> </ul>	Favoriser l' accès à l'emploi et à l'activité, adapté aux modes de vie des personnes	Gens du voyage non sédentarisés, allocataires du RSA socle	<b>CG33 (DPII)</b>	ADAV ADIE Pôle Emploi	En cours	Nombre de personnes en activité sorties du RSA socle
	Favoriser l'accès à l'emploi	personnes ayant un handicap psychique reconnu	<b>CG33 (DPII)</b>	MDPH AGEFIPH ARI ADAPEI	Second trimestre 2015	<b>Critères FSE</b>
<p><b>d. Maintenir et faire évoluer les outils d'accompagnement en faveur des exploitants agricoles en difficulté :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre les prestations de bilan/préconisation</li> <li>- plateforme CERHES (Collectif d'Entraide Rurale Humaine et Solidaire)</li> </ul>	Apporter un appui ressource aux exploitants agricoles B-RSA.  Action de prévention	Exploitants agricoles B-RSA  Exploitants agricoles en difficulté	<b>CG33 (DPII)</b>  <b>CG33 (DEE)</b>	MSA Chambre d'agriculture  MSA, service de remplacement Gironde, Solidarité paysans, groupe de développement agricole rural féminin, association des salariés de l'agriculture, fédération des groupements d'employeurs agricoles	En cours  En cours	Nombre de personnes ayant bénéficiées de la prestation.  Nombre d'agriculteurs accompagnés Types d'aides apportées

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
e. Créer une offre de service à destination des « NEET » en vue d'une insertion professionnelle.	Identifier les jeunes « hors parcours » Construire une offre adaptée	jeunes sortis du système scolaire, ni en emploi, ni en formation et des jeunes très désocialisés	CG33 (DJEC)	Prévention spécialisée Missions locales PAEJ - Etat Education nationale....	Dernier trimestre 2014	Critères FSE
<b>2. SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS DE CREATION D'ACTIVITE</b>						
<b>A. Maintenir les relais d'information relatifs à la création d'activité :</b>						
a. Dispositif PICQ : territoire de Bègles, Talence, Floirac	Donner un premier niveau d'information sur la création d'entreprises et orienter sur le relais d'accompagnement adapté	Demandeurs d'emploi, Bénéficiaires de minima sociaux	ETAT	Caisse des dépôts et consignation, ACSE, PLIE, Service emploi des collectivités	2015/2020	Critères FSE
b. Point info création Cité Lab	Favoriser l'émergence de projets Rendre accessible les ressources matérielles, techniques nécessaires au projet	Habitants des quartiers prioritaires Bénéficiaires de minima sociaux Demandeurs d'emploi	Maison de l'emploi de Bordeaux	bailleurs sociaux, banques, URSSAF, Pôle Emploi, ADIE, BGE, PWC, Fondations privées, ANJE Aquitaine, Couveuse Anabase, Ville de Bordeaux, CUB, CCI, CSDL, ...	En cours	Nombre de personnes Nombre de projets aboutis
<b>B. Maintenir les prestations d'accompagnement techniques à la réalisation des projets de création d'entreprises et leur consolidation :</b>						
a. Référent RSA travailleurs indépendants et créateurs d'entreprises	Assurer la coordination du parcours du B-RSA et mobiliser les outils et acteurs nécessaires au projet de création ou maintien d'activité.	Bénéficiaires du RSA socle	CG33 (DP2I)	ADIE C3 Consultant MIE Socrate Conseil	Action en cours	Nombre de personnes accompagnées Nombre de personnes ayant démarré une activité Sortie du RSA socle

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
b. Prestation d'accompagnement à la création d'activité	Mettre en place les conditions nécessaires à la sécurisation des parcours de création d'activité et garantir la pérennité des projets.	Bénéficiaires du RSA socle et activité	<b>CG33 (DP2I)</b>	Pôle Emploi ADIE - C3 Consultant MIE Socrate Conseil	Actions en cours	Nombre de personnes ayant démarré une activité Sortie du RSA socle
c.. marché AGEFIPH  d. plateformes d'initiative locale	Réalisation de prestations d'accompagnement de personnes handicapées ayant un projet de création ou de reprise	personnes handicapées, bénéficiaires de l'article L 5212.13 du Code du travail, inscrites à Pôle emploi,	<b>AGEFIPH</b>	Collectivités territoriales Europe Chambres Consulaires	Action en cours	Nombre d'accompagnement
<b>C. Maintenir les outils permettant l'accès au financement des projets :</b>						
a. CREAGIR33	Subvention au démarrage : équipement, aménagement, investissement	Entreprise en cours d'immatriculation ou dans la 1 <sup>ère</sup> année.	<b>CG33</b>		Action en cours	
b. micro crédit ADIE	Prêt financier pour les personnes exclus du système bancaire	Bénéficiaire du RSA, personnes exclues du système bancaire	<b>ADIE</b>		Action en cours	Nombre de personnes soutenues Taux de pérennité Montant des aides
c.. dispositif ADECE	Prêt d'honneur dans l'année de démarrage	Demandeurs d'emploi	<b>Conseil Régional</b>	ADIE	En cours	
d. dispositif NACRE	Prêt à taux zéro	Minima sociaux Demandeurs d'emploi Jeunes de - de 30 ans non indemnisés ou reconnus handicapés, personnes créant en ZUS ;	<b>DIRECCTE</b> Caisse de Dépôts et Consignation	5 structures conventionnées (ADIE, CSDL, BGE, Aquitaine Active, Initiative Gironde) + autres structures privées	En cours	

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
e. Aquitaine active	Faciliter l'accès au crédit bancaire des créateurs, développeurs, repreneurs d'entreprise (via les différents outils de garantie du Réseau France Active)	demandeurs d'emploi personnes connaissant des difficultés d'accès aux prêts bancaires professionnels	Aquitaine active	Collectivités locales Banques Réseaux création d'entreprise	En cours	Nombre de structures soutenues Taux de pérennité Montant des aides
f. Agefiph	Subvention	personnes handicapées, bénéficiaires de l'article L 5212.13 du Code du travail, inscrites à Pôle emploi	AGEFIPH		En cours	
D. Maintenir le soutien aux initiatives permettant de tester son projet :						
a. Coopératives d'activités et d'emploi : COOP'ALPHA, COOPetBAT, Co-actions,	Aider les entrepreneurs à développer une activité économique à partir d'un test en grandeur réelle.	Demandeurs d'emploi, jeunes, femmes, Minimas sociaux, travailleurs âgés, habitants des zones défavorisées.	CG33 (DEE)	Collectivités territoriales Europe	En cours	Nombre de personnes accueillies, intégrées, taux de pérennisation. Critères FSE
b. Couveuses d'entreprises			Conseil Régional		En cours	Statuts des porteurs
<b>3. OBSERVATION DES PARCOURS</b>						
1. Poursuivre l'observation de l'évolution des parcours des B-RSA	Mieux appréhender les parcours, l'impact des mesures sur la sortie du RSA socle.	Allocataires du RSA	CG33 (OGPP)	Contrasec	2015	Réalisation du suivi de cohorte

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 7	FAVORISER L'ACCES A L'ACTIVITE ET A L'EMPLOI DES PLUS FRAGILES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Conforter une offre de service plurielle permettant de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à l'emploi tout en veillant à favoriser les équilibres dans les territoires.
	Objectif Opérationnel 2	<b>Développer une offre d'insertion par la mobilisation des acteurs économiques pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficulté</b>
	Objectif Opérationnel 3	Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière RH et aux populations girondines en situation précaire
	Objectif Opérationnel 4	Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique et définir une stratégie concertée.
	Objectif Opérationnel 5	Soutenir les initiatives de l'ESS propices à l'emploi des publics précaires.
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 – Pôle Emploi</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>1.</b></p> <p>Poursuivre l'activation des clauses d'insertion dans la commande publique et en améliorer l'accessibilité pour les personnes les plus éloignées de l'emploi et ce sur l'ensemble des territoires Pôle de Solidarité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Sensibiliser et mobiliser les maîtres d'ouvrage à la mise en œuvre de clauses dans les marchés publics</li> <li>b. Développer le recours à la clause sociale sur tous les territoires de la Gironde.</li> <li>c. Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des clauses.</li> </ul>	<p>Permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi d'intégrer l'entreprise classique.</p> <p>Développer le nombre d'heures clausées Diversifier le type d'emploi clausé.</p> <p>Permettre à l'ensemble des personnes d'accéder aux offres clausées.</p> <p>Consolider et sécuriser l'intégration des personnes</p>	<p>DE éloignés de l'emploi Bénéficiaires du RSA Jeunes Personnes en obligation d'emploi Femmes</p> <p>Maitres d'ouvrage</p> <p>Maitres d'ouvrage</p> <p>Publics Entreprises</p>	<p><b>Conseil Général PLIE</b></p> <p><b>CG33 (DPII) PLIE</b></p> <p><b>CG33 (DPII) PLIE</b></p> <p><b>CG33 (DPII) PLIE</b></p>	<p>GARIE SIAE Maitres d'ouvrages Pôle Emploi Missions locales Cap emploi</p> <p>GARIE SIAE Maitres d'ouvrages Pôle Emploi</p> <p>SIAE Pôle emploi Mission locales Cap emploi</p> <p>SIAE - Pôle Emploi Missions locales Cap emploi</p>	<p><i>En cours</i></p>	<p>Nombre d'heures de clause</p> <p>Type de public concerné</p> <p>Type de marchés clausés</p> <p>Types de sorties (emploi, formation)</p>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>2.</b> Poursuivre le co-financement des contrats aidés dans le cadre de la CAOM	Améliorer le taux d'entrée en emploi des B-RSA	Allocataires du RSA	<b>Etat</b> <b>CG33 (DPII)</b>	Pôle Emploi	Convention annuelle	Volume de contrats réalisés
<b>3.</b> Améliorer l'accompagnement des employeurs et des salariés dans la mise en œuvre des contrats aidés, dans le secteur culturel	Faire du CUI un véritable levier vers l'emploi	B-RSA DE Associations du secteur de la culture	<b>CG33 (DPII)</b>	Pôle Emploi		Taux d'intégration sur marché du travail ou entrée en formation à l'issue du CUI.
<b>4.</b> Poursuivre la mise en place des actions de parrainage et en améliorer l'utilisation.	Faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi,	- jeunes de - de 26 ans et issus des quartiers politique de la ville. - publics de niveau V et infra. - tous publics en difficulté sur le marché du travail en l'absence de réseau et/ou de lien social. - Les publics confrontés à des risques de discrimination,	<b>ETAT : DIRECCTE DRJSCS</b>	DIRECCTE / DRJSCS/ACSE/ ARML / les missions locales Associations Conseil Général de la Gironde	Dispositif piloté par la DIRECCTE en cours auprès des jeunes  Un appel à projet est lancé annuellement.	Nombre de personnes parrainées
<b>5.</b> Organiser et mettre en œuvre des manifestations auprès des entreprises pour promouvoir les compétences des personnes : - semaine du recrutement	Promouvoir les publics éloignés de l'emploi Mieux coordonner les actions en direction des entreprises	Public en difficulté éloigné de l'emploi	<b>CG 33 (DPII)</b> <b>Pôle Emploi</b> <b>PLIE</b>	CG 33 Pôle Emploi Structures IAE Entreprises	2015	Nombre de BRSA Nombre d'entreprises Nombre de mise en relation

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 7	FAVORISER L'ACCES A L'ACTIVITE ET A L'EMPLOI DES PLUS FRAGILES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Conforter une offre de service plurielle permettant de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à l'emploi tout en veillant à favoriser les équilibres dans les territoires.
	Objectif Opérationnel 2	Développer une offre d'insertion par la mobilisation des acteurs économiques pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficulté
	Objectif Opérationnel 3	<b>Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière RH et aux populations girondines en situation précaire</b>
	Objectif Opérationnel 4	Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique et définir une stratégie concertée.
	Objectif Opérationnel 5	Soutenir les initiatives de l'ESS propices à l'emploi des publics précaires.
	Co-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 – Pôle Emploi</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Déployer l'action de médiation Transfer sur les trois territoires Hauts de Garonne, Sud Gironde, canton de Villenave d'Ornon.	Favoriser l'intégration en emploi des personnes les plus exclues du marché du travail. Sécuriser l'intégration en entreprise	Populations girondines précaires	<b>CG33 (DEE)</b>	Europe  Pôle Emploi  Partenaires socio économiques locaux	En cours	Nombre de personnes en emploi ou en formation  <b>Critères FSE</b>
<b>2.</b> Elaborer un plan d'action concerté entre acteurs de l'insertion et OPCA en direction des entreprises sur un territoire cible ou un secteur d'activité cible, en prenant appui sur les outils développés par AGEFOS (mallette RH, promotion de la POE, Passeport aquitain, Pass carrière)	Améliorer l'identification des problématiques RH des entreprises, Améliorer l'articulation des interventions en direction des entreprises, Favoriser le recrutement des personnes en insertion.	Bénéficiaires du RSA Demandeurs d'emploi	<b>CG33 (DPII)</b>	PLIE Pôle Emploi Agefos PME Opcalia	2016	Nombre d'entreprises contactées  Nombre d'accords négociés  Nombre de personnes recrutées.

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<p><b>3.</b></p> <p><i>Promouvoir et accompagner les initiatives en matière de groupement d'employeurs et GEIQ :</i></p> <p>a. Accompagner les porteurs de projet des GE/GEIQ</p> <p>b. Accompagner financièrement la création de GE multisectoriels ou thématiques et leur développement sur 3 ans.</p>	<p><i>Promouvoir les nouvelles formes d'emploi et d'organisation du travail auprès des entreprises</i></p> <p>favoriser leur professionnalisation</p> <p>Favoriser le développement Consolider les structures</p>	<p>Entreprises Girondines, clubs d'entreprises, fédérations professionnelles...</p> <p>Porteurs de projets de GE constitué sous forme associative</p>	<b>CG33 (DEE)</b>  <b>CG33 (DEE)</b>	<p>CRGE33, CRCE GEIQ, GE GEIQ de Gironde, Collectivités locales, Fédérations professionnelles,....</p>	Action en cours  Janvier 2015	Nombre de structures créées Type de structures Volume d'emploi créé <b>Critères FSE</b>
<p><b>4.</b></p> <p><i>Informer, accompagner les entreprises sur leurs obligations en matière d'embauche de travailleurs handicapés :</i></p> <p>a.Poursuivre la sensibilisation des entreprises sur leur obligation : dispositif ALTHER</p> <p>b. Soutenir la promotion de l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur agricole.</p>	<p>Faciliter l'accès à l'emploi des personnes handicapées, Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leur obligation</p> <p>Sensibiliser les entreprises sur les questions liées à l'inaptitude au travail Informer les entreprises du secteur de leur obligation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les établissements nouvellement assujettis en période exonératoire</li> <li>- les établissements contribuants</li> <li>- les établissements à quota zéro, en surcontribution</li> </ul> <p>Employeurs du secteur agricole de + de 20 salariés</p>	<b>AGEFIPH</b>  <b>MSA</b>	<p>Entreprises Organisations professionnelles Chambres consulaires Pôle Emploi</p> <p>SACEA</p>	En cours  En cours	Nombre d'entreprises bénéficiaires  Nombre d'actions engagées Nombre d'entreprises concernées.

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 7	FAVORISER L'ACCES A L'ACTIVITE ET A L'EMPLOI DES PLUS FRAGILES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Conforter une offre de service plurielle permettant de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à l'emploi tout en veillant à favoriser les équilibres dans les territoires.
	Objectif Opérationnel 2	Développer une offre d'insertion par la mobilisation des acteurs économiques pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficulté
	Objectif Opérationnel 3	Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière RH et aux populations girondines en situation précaire
	Objectif Opérationnel 4	<b>Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique et définir une stratégie concertée.</b>
	Objectif Opérationnel 5	Soutenir les initiatives de l'ESS propices à l'emploi des publics précaires.
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 – Pôle Emploi</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. Définir des orientations opérationnelles en prenant en compte les enseignements des diagnostics territoriaux, des bilans CTA, la situation des bénéficiaires, en articulation avec les Plans Locaux d'Insertion	définir un plan d'actions stratégique et concerté pour l'évolution du secteur de l'IAE Renforcer les actions partenariales pour l'optimisation parcours en IAE	Les acteurs de l'IAE	DIRECCTE CG33 (DPII) Pôle Emploi	GARIE FNARS CDIAE	2014/2015	Elaboration d'un plan d'actions <b>Critères FSE</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>2.</b> Mettre en œuvre et évaluer les effets de la réforme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les structures en fragilité</li> <li>▪ Repérer les zones d'accompagnement</li> <li>▪ Remonter au CDIAE les points forts et écueils de la réforme</li> </ul> <p>Généralisation de l'aide aux postes pour les 4 types de SIAE  Participation des CG aux différents temps de la gouvernance  Définition partagée et partenariale d'orientations stratégiques articulées avec le PTI</p>	Les SIAE  Les membres du CDIAE	DIRECCTE	GARIE FNARS  DIRECCTE Conseil Général Conseil Régional CDIAE SIAE	2014/2015 : mise en œuvre 2017 : évaluation	Critères FSE
<b>3.</b> Faire émerger des espaces de collaboration entre SIAE et secteur marchand par le biais d'actions collectives.	Favoriser l'intégration des salariés sur le secteur marchand classique		Conseil Régional	Représentants des entreprises, des SIAE, des partenaires techniques et/ou institutionnels	En cours	Nombre d'actions mises en place <b>Critères FSE</b>
<b>4.</b> Renforcer l'animation des CTA	Mobiliser les CTA comme levier privilégié de sécurisation des parcours et le partage d'informations entre les acteurs de cette instance	Publics éligibles à l'IAE	Pôle Emploi	Conseil Général Dircccte PLIE Structure de l'IAE Cap emploi	2015	Tenue des CTA fréquences

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 7	FAVORISER L'ACCES A L'ACTIVITE ET A L'EMPLOI DES PLUS FRAGILES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Conforter une offre de service plurielle permettant de répondre aux différents besoins des personnes dans leur projet de retour à l'emploi tout en veillant à favoriser les équilibres dans les territoires.
	Objectif Opérationnel 2	Développer une offre d'insertion par la mobilisation des acteurs économiques pour faciliter l'accès direct à l'emploi et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficulté
	Objectif Opérationnel 3	Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière RH et aux populations girondines en situation précaire
	Objectif Opérationnel 4	Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique et définir une stratégie concertée.
	Objectif Opérationnel 5	<b>Soutenir les initiatives de l'ESS propices à l'emploi des publics précaires.</b>
	Co-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 – Pôle Emploi</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Poursuivre le soutien aux dispositifs d'appui, d'accompagnement et de financement des projets de l'ESS et les modalités d'organisation inter institutionnelle autour de ces questions : ATIS, mesure 4.2.3, Aquitaine active, réseaux de l'insertion.	Favoriser l'émergence de projets dans le champ de l'ESS  Développer et Consolider les structures de l'ESS	Entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire	Etat - Direccte	ETAT Conseil Régional CG33	En cours	
<b>2.</b> Maintenir le soutien au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) visant l'appui aux structures développant des activités et des services d'utilité sociale créateurs d'emplois, dans leur démarche de consolidation économique et de développement	Conforter les structures Assurer leur pérennité	Structures d'utilité sociale : associations loi 1901, coopératives, IAE	Etat - Direccte  Caisse des Dépôts et Consignation	CG33  Conseil Régional Les OPCA Les communautés de communes La DRAC, le FSE	En cours	

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>3.</b> Faire de l'ESS un levier privilégié pour un développement équilibré et solidaire du territoire, pour le renforcement de la cohésion sociale, pour le maintien et la création d'emplois locaux en prenant appui sur les orientations issues du Livre Blanc de l'ESS en Gironde	Structurer et animer une communauté départementale des acteurs et parties prenantes de l'ESS Renforcer les dynamiques territoriales de coopération Développer et sécuriser les emplois et les organisations de l'ESS Promouvoir et faire connaître l'ESS en Gironde	Acteurs de l'ESS (associations, coopératives...), porteurs de projets, entreprises, acteurs publics	<b>CG33 (DEE)</b>	directions du CG 33 ensemble des parties prenantes de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, acteurs publics et privés)	Démarche en cours présentation du Livre Blanc à l'Assemblée Départementale le 31/10/2014 Vote au Budget Prévisionnel 2015.	En cours de construction
<b>4.</b> Accompagner le développement économique des organisations de l'ESS à travers : - le soutien à la création d'associations, de SCOP (Sociétés Coopératives de Production) de SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) - le soutien financier aux couveuses d'entreprises et aux coopératives d'activité et d'emploi - la mise en œuvre de l'Appel à projets pour la mutualisation de fonction ou d'actions - la constitution d'outils de financement dédiés	Favoriser la création d'emploi Améliorer la territorialisation des activités Soutenir l'innovation sociale	Organisation de l'ESS (associations, coopératives...), porteurs de projets, entreprises, acteurs publics	<b>Conseil Régional</b>	Etat CG33 URSCOOP SCIC SCOOP COOP Couveuses d'entreprises Coopératives d'activité et d'emploi	En cours	Nombre de projets soutenus Type d'emploi créé Volume d'emploi créé
<b>5.</b> <b>Constituer un réseau d'acteurs de l'ESS dans le champ culturel et autour de la culture</b>	Valoriser l'activité culturelle et artistique comme un vecteur de développement social et économique du territoire	Organisation de l'ESS entreprises, acteurs publics	<b>CG33 (DCC)</b>	Etat, CRA, intercommunalités, dispositif d'appui, d'accompagnement et de financement des projets de l'ESS	2015	<b>Critères FSE</b>

## **Objectif stratégique 8**



### **Permettre les mobilités durables**

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| Objectif Opérationnel 1 | Développer les dispositifs favorisant une approche globale et coordonnée de la mobilité, tenant compte des différentes configurations territoriales  |
| Objectif Opérationnel 2 | Améliorer l'accompagnement des publics par une approche individualisée de leur mobilité : anticiper les problématiques, faire évoluer leur prise en compte et prise en charge.   |
| Objectif Opérationnel 3 | Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité : organiser la diffusion de l'information, généraliser l'évaluation, améliorer l'utilisation et l'efficacité, rationnaliser les coûts et garantir le financement. |
| Objectif Opérationnel 4 | Améliorer l'accessibilité du moyen de transport : simplifier et harmoniser l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.  |

### **Fiches actions**

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE					
	OBJECTIF STRATEGIQUE 8	PERMETTRE LES MOBILITES DURABLES				
PTI	Objectif Opérationnel 1	<b>Développer les dispositifs favorisant une approche globale et coordonnée de la mobilité, tenant compte des différentes configurations territoriales</b>				
	Objectif Opérationnel 2	Améliorer l'accompagnement des publics par une approche individualisée de leur mobilité : anticiper les problématiques, faire évoluer leur prise en compte et prise en charge				
	Objectif Opérationnel 3	Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité : organiser la diffusion de l'information, généraliser l'évaluation, améliorer l'utilisation et l'efficacité, rationnaliser les coûts et garantir le financement.				
	Objectif Opérationnel 4	Améliorer l'accessibilité du moyen de transport : simplifier et harmoniser l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.				
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 – Direction des Transports Terrestres (DTT) / DPII</b>				

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. Organiser, consolider le centre ressource présent sur l'agglomération et son réseau d'opérateurs (Plate forme mobilité).	Donner une meilleure visibilité de l'ensemble de l'offre disponible sur le territoire, Articuler les ressources Améliorer l'utilisation de la ressource. Objectiver la connaissance des problématiques mobilité des personnes en insertion.	Opérateurs de mobilité Partenaires publics	<b>CG33 (DPII, DTT)</b>	Directions internes du CG33 : DIDS, DTT, Mission Agenda 21, DJEC, DCC Externes : CUB – Communes – Pôle Emploi – Région – Missions locales - opérateurs mobilité...	Mise en place en 2013 – développement en 2014-2015	Critères FSE
2. Opérer son déploiement sur le Libournais, mettre en place les outils de pilotage permettant une veille active sur les enjeux locaux liés à la mobilité	Mettre en place un Pilotage local de la plateforme mobilité et des services associés, recensement des aires de covoiturage et PDIE, PDE – Initier des plans d'actions locaux sur la mobilité	Professionnels / Usagers	<b>CG33 (DPII) CDC / CDA</b>	Mission Locale, PLIE de Libourne, Pôle Emploi, Communauté d'Agglo de Libourne, CDC, CCAS, TER, ASPAT, Région, OF, etc.	1 <sup>er</sup> semestre et 2 <sup>ème</sup> semestre de chaque année	Critères FSE

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 8	PERMETTRE LES MOBILITES DURABLES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Développer les dispositifs favorisant une approche globale et coordonnée de la mobilité, tenant compte des différentes configurations territoriales
	Objectif Opérationnel 2	<b>Améliorer l'accompagnement des publics par une approche individualisée de leur mobilité : anticiper les problématiques, faire évoluer leur prise en compte et prise en charge</b>
	Objectif Opérationnel 3	Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité : organiser la diffusion de l'information, généraliser l'évaluation, améliorer l'utilisation et l'efficacité, rationnaliser les coûts et garantir le financement.
	Objectif Opérationnel 4	Améliorer l'accessibilité du moyen de transport : simplifier et harmoniser l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.
	Co-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 : Direction des Transports Terrestres (DTT) / DPPII</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
1. Développer sur les territoires Girondins, le recours aux diagnostics et conseils en mobilité initiés sur la plate forme mobilité de l'agglomération bordelaise.	Permettre aux publics les plus socialement fragiles d'accéder à une mobilité autonome Privilégier les modes de déplacement économe et peu polluants	Toute personne en parcours d'insertion	CG33 (DPPII)  CUB	Directions internes CG : DDT, DJEC, Mission agenda 21, MDSI Partenaires externes : Pole Emploi, CCAS, CIAS, PLIE, missions locales, CRA, bailleurs sociaux	En cours avec un développement 2014-2016 Pays Libournais : 2015 Haute Gironde : 2015 Pays Médoc : 2015/2016	Nombre et type de personnes accompagnées Mode de déplacement Type de problématique
2. Expérimenter les ateliers mobilité (hors CUB) à destination des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières en la matière.	Favoriser la mobilité des DE vers les territoires porteurs d'emploi en identifiant : - Les métiers et les offres d'emploi disponibles sur ces zones d'emploi - L'offre de transport existante et les solutions alternatives	DE ayant un projet professionnel déterminé mais pour lesquels le périmètre géographique défini offre peu d'opportunité de retour à l'emploi	Pole Emploi	A définir sur chaque territoire	Expérimentation en cours sur un site (La Teste)	Nombre d'ateliers Nombre de bénéficiaires ayant obtenu un entretien d'embauche sur la zone d'emploi ciblée dans les 3 mois

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>3.</b> Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des employeurs pour favoriser des pratiques solidaires	Faire prendre conscience des freins à la mobilité au sein des entreprises et susciter des pratiques solidaires	Entreprises susceptibles d'accueillir des bénéficiaires	<b>CG33</b>	Club Mobilité de la CUB, chambres consulaires	<b>1<sup>er</sup> trimestre 2016</b>	Taux de pratiques solidaires / contrat insertion
<b>4</b> Maintenir une articulation entre les différents dispositifs d'aides financières en matière de mobilité et leur diversité : aides Pole Emploi, APRE, aides individuelles CG33	Lever les difficultés financières de mobilité Faciliter la reprise d'emploi ou l'entrée en formation	Demandeurs d'emploi Allocataires du RSA	<b>Les institutions financeurs (Etat, CG33, Pole Emploi)</b>		En cours	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide Volumes financiers
<b>5</b> <i>Maintenir les actions d'accompagnement favorisant l'autonomie des personnes dans leur déplacement :</i>  a. <b>action « être autonome dans ses déplacements</b>  b. Actions de sensibilisation et acquisition de compétences mobilité (ateliers mobilité)	Favoriser l'appropriation des différents modes de transport  Amener les jeunes à mieux appréhender les déplacements, la mobilité Mieux se repérer dans l'offre de transport	Allocataires du RSA  Jeunes des missions locales	<b>CG33 (DPII)</b>  <b>Missions locales</b>	MDSI – CCAS – CIAS –PLIE – Opérateur alter Ego	En cours  En cours A développer avec si possible avec l'appui du FEJ	<b>Critères FSE</b>
<b>6.</b> <i>Poursuivre les mises à disposition de véhicules :</i> a. Prêt de véhicules  b. Prêts de 2 roues sur l'agglo Bordelaise	Mettre en place des solutions transitoires permettant d'intégrer un emploi	Allocataires du RSA DE Intérimaires éligibles au FASTT	<b>CG33 (DPII)</b>	Pole Emploi, MDSI, CCAS, CIAS, CRA, fondation MACIF, missions locales, opérateur : APREVA	En cours  Etude en cours menée par ATIS	Nombre de jours de location

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
c. mise à disposition de moyens de locomotion et de réparation sur le Libournais  d. poursuivre et sécuriser la gestion du parc cyclo et bicyclettes	Offrir les moyens de se déplacer  Mise à disposition de 2 roues pour des personnes accédant à un emploi, une formation ou un stage	Public accompagné par un organisme conventionné (emploi, social, santé)  Jeunes des missions locales Allocataires du RSA	<b>CG33 (DPII) CDC, CDA</b>  <b>Missions locales sur certains territoires</b>	Mission Locale, PLIE, Pole Emploi, CCAS, OAT TER, ASPAT, CRA, Organismes de Formation  CG33 Fondations Pôle Emploi Viti Gironde MDSI	Courant 2015  En cours	Nombre d'utilisation Type d'usage  Nombre de bénéficiaires Nombre de jours de prêt
<b>7.</b> <i>Mettre en place les actions permettant aux personnes les plus fragiles, le passage du permis.</i>  a. Auto école sociale « Bouger c'est permis »  b. Pass conduite FAJ	Obtention du permis B  financer le permis	Allocataires du RSA Jeunes des missions locales Autres publics en précarité  Jeunes de la mission locales en particulier en milieu rural.	<b>Gouvernance ?</b>  <b>CRA CG33 (DJEC)</b>	CG33  Missions locales	En cours  En cours	Nombre de présentation au permis Nombre de permis validé

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 8	PERMETTRE LES MOBILITES DURABLES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Développer les dispositifs favorisant une approche globale et coordonnée de la mobilité, tenant compte des différentes configurations territoriales
	Objectif Opérationnel 2	Améliorer l'accompagnement des publics par une approche individualisée de leur mobilité : anticiper les problématiques, faire évoluer leur prise en compte et prise en charge
	Objectif Opérationnel 3	<b>Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité : organiser la diffusion de l'information, généraliser l'évaluation, améliorer l'utilisation et l'efficacité, rationaliser les coûts et garantir le financement.</b>
	Objectif Opérationnel 4	Améliorer l'accessibilité du moyen de transport : simplifier et harmoniser l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.
	CO-ANIMATEURS	<b>Conseil Général 33 : Direction des Transports Terrestres (DTT) / DPII</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Construire l'observatoire de la mobilité sociale en appui sur la plate forme mobilité	Réaliser un inventaire exhaustif de l'offre Mettre en place veille territoriale sur les problématiques de mobilité	Professionnels de la mobilité et partenaires de l'insertion	<b>CG33 (DPII) CUB</b>	DTT DCTE A'Urba	Mise en place en 2014 Actualisation tous les ans	
<b>2.</b> Réaliser des zooms territoriaux sur l'offre de mobilité	Recenser les solutions de mobilité d'un territoire	Professionnels de l'insertion et bénéficiaires	<b>CG33</b>	Organisateurs d'offres de déplacements et de services	A définir	
<b>3.</b> <b>A partir des zooms et en appui des expériences de guide à la mobilité existant en mission locale, favoriser la production, l'utilisation et la mise à jour d'un guide sur chaque territoire</b>	Mise en place d'un accès à des infos complètes et actualisées Améliorer la prise en compte des problématiques de	Jeunes de la Mission Locale	<b>ARML et missions locales de Gironde</b>	<b>Autorités de transport</b>	2015-2016	<b>Production des guides par territoire. Modalités de diffusion et d'appropriation par les conseillers.</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
Mission Locale.	mobilité					

PDI	AXE STRATEGIQUE 2 : REUNIR LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 8	PERMETTRE LES MOBILITES DURABLES
PTI	Objectif Opérationnel 1	Développer les dispositifs favorisant une approche globale et coordonnée de la mobilité, tenant compte des différentes configurations territoriales
	Objectif Opérationnel 2	Améliorer l'accompagnement des publics par une approche individualisée de leur mobilité : anticiper les problématiques, faire évoluer leur prise en compte et prise en charge
	Objectif Opérationnel 3	Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité : organiser la diffusion de l'information, généraliser l'évaluation, améliorer l'utilisation et l'efficacité, rationnaliser les coûts et garantir le financement.
	Objectif Opérationnel 4	<b>Améliorer l'accessibilité du moyen de transport : simplifier et harmoniser l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.</b>
	CO-ANIMATEURS	Conseil Général 33 : Direction des Transports Terrestres (DTT) / DPTI

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Favoriser l'utilisation des transports collectifs à travers une tarification adaptée aux personnes précaires	Proposer une tarification accessible au plus précaires	Bénéficiaires de minimas sociaux	<b>CG33 (DTT)</b>		Action récurrente	Taux d'utilisateurs au regard du taux potentiel d'éligible.
<b>2.</b> Etendre le déploiement du transport de proximité	Faciliter les déplacements locaux des personnes les plus fragiles	Bénéficiaires de minimas sociaux	<b>CG33 (DTT)</b>	Communautés de communes Travailleurs sociaux de proximité associations	Action en cours depuis 2012	% de bénéficiaires transportés
<b>3.</b> Développer le réseau d'aires de partage de la voiture	Faciliter les pratiques de partage de la voiture	Bénéficiaires de minimas sociaux	<b>CG33 (DTT)</b>	CUB, Etat, Communautés de communes, Club de la	Action déjà engagée au	Enquête auprès des personnes sur les

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
covoiturage et en faciliter l'accès par la réalisation d'un site unique de mise en relation.				Mobilité	niveau des aires	pratiques

**AXE 3****RENOUVELER LES MODES DE GOUVERNANCE**

**Objectif stratégique 9 → Renforcer la transversalité des politiques et la coordination territoriale à l'échelle pôle Solidarité afin de garantir une meilleure prise en charge de l'usager.**

Objectif Opérationnel 1	Améliorer l'articulation des politiques sectorielles (emploi, formation, social) pour une politique d'insertion plus intégrée et ancrée sur les territoires
Objectif Opérationnel 2	Organiser la complémentarité des financements des actions concourant à l'insertion des personnes en difficulté.
Objectif Opérationnel 3	Mettre en place une démarche concertée et partagée d'évaluation permettant d'analyser les mécanismes de coordination des acteurs et leur impact

**Objectif stratégique 10 → Favoriser une participation citoyenne dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'insertion**

Objectif Opérationnel 1	Intégrer la participation comme élément déterminant de la politique d'insertion
Objectif Opérationnel 2	Permettre la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du parcours

## **Objectif stratégique 9**

**\* \* \***

**Renforcer la transversalité des politiques et la coordination territoriale**

**à l'échelle Pôle Solidarité**

**afin de garantir une meilleure prise en charge de l'usager.**

Objectif Opérationnel 1    Améliorer l'articulation des politiques sectorielles (emploi, formation, social) pour une politique d'insertion plus intégrée et ancrée sur les territoires

Objectif Opérationnel 2    Organiser la complémentarité des financements des actions concourant à l'insertion des personnes en difficulté.

Objectif Opérationnel 3    Mettre en place une démarche concertée et partagée d'évaluation permettant d'analyser les mécanismes de coordination des acteurs et leur impact

## **Fiches actions**

<b>PDI</b>	<b>AXE STRATEGIQUE 3 : RENOUVELER LES MODES DE GOUVERNANCE</b>					
	<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 9</b>	<b>RENFORCER LA TRANSVERSALITE DES POLITIQUES ET LA COORDINATION TERRITORIALE A L'ECHELLE POLE SOLIDARITE AFIN DE GARANTIR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE L'USAGER</b>				
<b>PTI</b>	<b>Objectif Opérationnel 1</b>	<b>Améliorer l'articulation des politiques sectorielles (emploi, formation, social) pour une politique d'insertion intégrée et ancrée sur les territoires</b>				
	Objectif Opérationnel 2	Organiser la complémentarité des financements				
	Objectif Opérationnel 3	Mettre en place une démarche concertée, partagée d'évaluation afin d'analyser les mécanismes de coordination des acteurs et leur impact				
	<b>CO-ANIMATEURS</b>	<b>ETAT (DDCS) / CG33 (DPII)</b>				

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Réaliser un état des lieux des instances d'animation et de concertation dans les domaines de l'emploi, la formation, l'insertion à l'échelon des Pôles de Solidarité ;	identifier les interactions, complémentarités des instances (CTI, SPEL, CTA, Commissions formation....) et perspectives d'évolution à partir des pratiques de territoire.	Acteurs institutionnels de l'emploi, la formation, l'action sociale, la santé, le logement	<b>CG 33 (DPII) Etat</b>	Conseil Régional Pôle Emploi URPA ARML CAF33 MSA 33....	Démarrage 1 <sup>er</sup> semestre 2015	Réalisation d'une étude + cartographie, et identification d'un territoire porteur d'un projet expérimental de gouvernance renouvelée.
<b>2.</b> Expérimenter de nouveaux modes de gouvernance en identifiant une instance de coordination ou de nouvelles modalités de coordination à l'échelle d'un Pôle de Solidarité. Démarche AGILLE .	- Améliorer la mise en réseau des acteurs de terrains - Mettre en place une coordination stratégique à l'échelle territoriale Pôle de Solidarité.	Acteurs institutionnels et acteurs locaux	<b>CG 33 (DPII) Etat-DDCS</b>	Etat-Direccete CG33 – Pole de Solidarité Conseil Régional Pôle Emploi CAF33 - MSA FNARS UDCCAS URPA ARML AMF Gironde....	Démarrage 2 <sup>nd</sup> semestre 2015	Réalisation d'un accord de partenariat ou charte de partenariat
<b>3.</b> Créer les conditions matérielles d'un partage des diagnostics avec l'appui de l'Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté (OGPP)	Doter les territoires d'un outil de diagnostic social territorial enrichi et collaboratif	Acteurs institutionnels et acteurs locaux	<b>CG33 (OGPP) ETAT</b>	Conseil Régional Pôle Emploi CAF33 MSA 33 UDCCAS FNARS	Démarrage 2 <sup>nd</sup> trimestre 2015	<b>Critères FSE</b>

PDI	AXE STRATEGIQUE 3 : RENOUVELER LES MODES DE GOUVERNANCE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 9	RENFORCER LA TRANSVERSALITE DES POLITIQUES ET LA COORDINATION TERRITORIALE A L'ECHELLE POLE SOLIDARITE AFIN DE GARANTIR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE L'USAGER
PTI	Objectif Opérationnel 1	Améliorer l'articulation des politiques sectorielles (emploi, formation, social) pour une politique d'insertion intégrée et ancrée sur les territoires
	Objectif Opérationnel 2	<b>Organiser la complémentarité des financements</b>
	Objectif Opérationnel 3	Mettre en place une démarche concertée, partagée d'évaluation afin d'analyser les mécanismes de coordination des acteurs et leur impact
	CO-ANIMATEURS	<b>ETAT (DDCS) / CG33 (DPII)</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Développer les pratiques de co-construction et de cofinancement d'actions d'insertion à travers les collaborations inter institutionnelles	- Consolider la ressource territoriale - Rationaliser les moyens financiers - Optimiser l'utilisation de l'offre	Acteurs institutionnels en charge de financement public (CRA, CG33, Etat, communes ou intercommunalités)	<b>Etat</b> <b>Conseil Régional</b> <b>CG33 (DPII)</b>	Etat Conseil Régional Conseil Général Communes et intercommunalités Pôle Emploi	1 <sup>er</sup> semestre 2015	Nombre d'actions co-construites sur les territoires Pole de Solidarité.
<b>2.</b> Articuler les futurs protocoles d'accord des PLIE et du PTI sur chaque territoire en veillant à une meilleure complémentarité des fonds FSE ;	Optimiser les Fonds Européens Optimiser l'action conjointe CG33/PLIE Améliorer la lisibilité des interventions Mettre en place une offre en cohérence avec les besoins des personnes	Public en insertion	<b>URPA</b> <b>CG33 (DPII)</b>		En cours	

<b>PDI</b>	<b>AXE STRATEGIQUE 3 : RENOUVELER LES MODES DE GOUVERNANCE</b>	
	<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 9</b>	<b>RENFORCER LA TRANSVERSALITE DES POLITIQUES ET LA COORDINATION TERRITORIALE A L'ECHELLE POLE SOLIDARITE AFIN DE GARANTIR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE L'USAGER</b>
<b>PTI</b>	Objectif Opérationnel 1	Améliorer l'articulation des politiques sectorielles (emploi, formation, social) pour une politique d'insertion intégrée et ancrée sur les territoires
	Objectif Opérationnel 2	Organiser la complémentarité des financements
	<b>Objectif Opérationnel 3</b>	<b>Mettre en place une démarche concertée, partagée d'évaluation afin d'analyser les mécanismes de coordination des acteurs et leur impact</b>
	<b>CO-ANIMATEURS</b>	<b>ETAT (DDCS) / CG33 (DPII)</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Construire et mettre en place une démarche d'évaluation relative au mode de gouvernance du PTI ;	Mesurer l'efficacité de la nouvelle articulation partenariale proposée par le PTI. Evaluer l'efficience du dispositif en termes d'optimisation des parcours d'insertion.	Acteurs institutionnels en charge de financement public (CRA, CG33, Etat, communes ou intercommunalités)	<b>ETAT CG33 (DPII)</b>	Ensemble des contributeurs du Pacte	1 <sup>er</sup> semestre 2015	<b>Critères FSE</b>

## **Objectif stratégique 10**

**\* \* \***

### **Favoriser une participation citoyenne dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'insertion**

Objectif Opérationnel 1 Intégrer la participation comme élément déterminant de la politique d'insertion

Objectif Opérationnel 2 Permettre la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du parcours

### **Fiches actions**

<b>PDI</b>	<b>AXE STRATEGIQUE 3 : RENOUVELER LES MODES DE GOUVERNANCE</b>					
	<b>OBJECTIF STRATEGIQUE 10</b>	<b>FAVORISER UNE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE, L'ÉVALUATION DES POLITIQUES D'INSERTION</b>				
<b>PTI</b>	Objectif Opérationnel 1	Intégrer la participation comme élément déterminant de la politique d'insertion				
	Objectif Opérationnel 2	Permettre la participation des bénéficiaires du RSA à toutes les étapes du parcours				
<b>Co-ANIMATEURS</b>	<b>CG33 : DPII - Mission Agenda 21</b>					

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNÉ	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Inscrire la Participation des personnes en préambule du PTI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser l'engagement des parties prenantes du PTI sur la question</li> <li>▪ Faciliter la déclinaison opérationnelle de la participation dans les actions</li> </ul>	Les signataires du pacte	<b>CG33 (DPII)</b>	Les signataires du Pacte	Lors de l'élaboration du Pacte 2014/2017	Nombre d'actions incluant cette dimension.
<b>2.</b> Définir un cadre de participation des usagers dans les instances relatives au RSA : EPT, EPC, CTI et mettre en place les mesures favorisant la mise en œuvre effective de la participation.	Intégrer la parole des usagers dans nos processus de décision et réflexion.	Participants au colloque Autres allocataires du RSA Agents du CG	<b>CG33 (DPII)</b>	CNFPT En interne : Mission agenda 21 Pole Solidarité	2 <sup>nd</sup> semestre 2015	Nombre et type d'instances mises en place incluant une dimension participative.
<b>3.</b> Préparer les conditions de mise en œuvre d'une participation directe des usagers à l'élaboration du PTI 2017/2020	Intégrer la parole des usagers dans nos processus de décision et réflexion. Prendre en compte le vécu des usagers pour faire évoluer nos politiques	Allocataires du RSA	<b>CG33 (DPII)</b>	CNFPT En interne : Pôles solidarité Mission Agenda 21 Elus	2 <sup>nd</sup> semestre 2016	

PDI	AXE STRATEGIQUE 3 : RENOUVELER LES MODES DE GOUVERNANCE	
	OBJECTIF STRATEGIQUE 10	FAVORISER UNE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE, L'EVALUATION DES POLITIQUES D'INSERTION
PTI	Objectif Opérationnel 1	Intégrer la participation comme élément déterminant de la politique d'insertion
	Objectif Opérationnel 2	Permettre la participation des bénéficiaires du RSA à toutes les étapes du parcours
	CO-ANIMATEURS	<b>CG33 : DPII - Mission Agenda 21</b>

ACTIONS	RESULTATS A ATTEINDRE	PUBLIC CONCERNE	PILOTAGE	PARTENAIRES DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	CRITERES D'EVALUATION
<b>1.</b> Faire évoluer le processus d'accueil et d'orientation sur la plate forme RSA en particulier sur le choix du référent, sur l'information dispensée et mise à disposition, sur les notifications (à relier à l'OS1.3)	Améliorer le taux de présence au 1 <sup>er</sup> RDV Faire du dispositif un levier ressource pour les personnes en difficulté.	Allocataires du RSA socle	<b>CG33 (DPII)</b>	Référents RSA Interne : Pôle solidarité Direction de la communication Agenda 21	2 <sup>nd</sup> semestre 2015	
<b>2.</b> Construire et mettre en place une démarche d'évaluation participative des mesures d'accompagnement mise en place par le CG33 ;	Faire évoluer l'offre d'insertion	Associations du Département subventionnées Allocataires du RSA Techniciens du CG	<b>CG33 (DPII)</b>	A construire  Interne : Mission Agenda 21	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	A définir

## *Remerciements*

**Le Conseil Général de la Gironde remercie vivement l'ensemble des partenaires et des Directions de la collectivité, pour leur implication active et constante ainsi que pour leur engagement, leurs contributions à l'élaboration de ce Pacte Territorial.**

## Les Partenaires

- Les services de l'ETAT :  
Direccte,  
UT Gironde  
Direction Départementale de la Cohésion Sociale,  
Mission Ville.
- Conseil Régional d'Aquitaine :  
Pôle formation professionnelle et apprentissage;  
Pôle développement économique et emploi.
- Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Direction Territoriale de Pôle Emploi
- Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de la Gironde (UDCCAS)
- Union Régionale des PLIE d'Aquitaine (URPA) et les sept PLIE de Gironde : Libourne, Technowest, Des Sources, Hauts de Garonne, Des Graves, Bordeaux, Portes du Sud.
- Association Régionale des Missions Locales (ARML) et les missions locales de Gironde : Bordeaux, Cadillac, Arcachon, Blaye, Cenon, Langon, Lesparre Médoc, Libourne, Mérignac, Pessac.
- GIP Fonds de Solidarité Logement (FSL)
- Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociales (FNARS)
- Groupement Aquitain des réseaux de l'Insertion par l'Economique (GARIE)
- CRCE GEIQ
- Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- OPCALIA
- URIOPS
- AGEFOS - PME
- Communautés de communes : CUB, COBAS, CALI

## Au Conseil Général de la Gironde :

- Les Pôles Territoriaux de Solidarité
- Direction des Politiques d'Inclusion et d'Insertion
- Direction des Interventions et du Développement Social
- Direction de la Promotion de la Santé
- Mission Agenda 21
- Direction de la Culture et de la Citoyenneté
- Direction de la Jeunesse, de l'Education et de la Citoyenneté
- Direction des Actions pour les Personnes Agées et les Personnes Handicapées
- Service Habitat et Logement Social
- Direction Coopération Territoriale et Européenne
- Direction de l'Economie et de l'Emploi
- Direction des Transports Terrestres
- Direction de l'Aménagement du Territoire

## **Groupes de travail**

### **Objectif stratégique 1 : Améliorer l'accès au RSA socle et activité**

#### **Pilotes :**

- Mutualité Sociale Agricole représentée par Mme Beutis
- Caisse d'Allocation Familiale de la Gironde représentée par Mr Pacifico
- Conseil général de la Gironde (Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion) représenté par Mme Lolon.

#### **Contributeurs :**

- Union Départementale des CCAS- CCAS de St Médard en Jalles : Mme Jacques
- Etat-Direction Départementale de la Cohésion Sociale ( DDCS) : Mme Cauvet
- Fonds Solidarité Logement (FSL) : Mme Studer
- Mutualité Sociale Agricole : Mme Robin
- Pole Emploi : Mme Gourgues
- Mission Locale Technowest : Mme Cardesse
- CG33- Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion (DPII) : Mr Plessiet, Mr Ribeaut
- CG33-Direction de l'Intervention et du Développement Social (DIDS) : Mme Chibrac
- CG 33- Pôle Solidarité des Hauts de Garonne : Mr Villetorte

### **Objectif stratégique 2 : Améliorer l'accès à la santé et aux soins des personnes en situation de précarité**

#### **Pilotes :**

- Conseil Général 33 (DPII) : Mme Grou Radenez
- Conseil Général 33 - Direction de la Promotion de Santé (DPS) : Mme Bertrand Salles

#### **Contributeurs :**

- Union Départementale des CCAS : Mme Hélaudais
- Uriops : Mr Pedron
- Etat-Direction Départementale de la Cohésion Sociale ( DDCS) : Mme Lamothe
- Mutualité Sociale Agricole : Mme Ribe
- Mission locale des 2 rives : Mme Calenge
- Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociales (FNARS) : Mme Bidet
- Délégué du préfet : Mme Sirat Trezeguet
- CG33-Direction de l'Intervention et du Développement Social (DIDS) : Mme Hernandez
- CG33- Direction de la Promotion de Santé (DPS) : Mme Large-Bertrand, Mr Lagubeau, Mr Rosset
- CG33-Mission Agenda21 : Mme Roturier
- CG33- Direction des Actions pour les Personnes Agées et les Personnes Handicapées : Mme Micheau
- CG33- Pôle de Solidarité des Hauts de Garonne : Mme Fialho
- CG33-Direction de la Jeunesse de l'Education et de la Citoyenneté : Mme Ollivier
- CG33-Direction de la Culture et de la Citoyenneté : Mme Hout-Zaffran

### **Objectif stratégique 3 : Améliorer l'accès, le maintien dans le logement des personnes les plus démunies**

#### **Pilotes :**

- CG33 Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mme Grou Radenez
- CG33 Service Habitat et Logement Social : Mr Chudzinski
- CG33 Direction de l'Intervention et du Développement Social : Mme Puicercus

#### **Contributeurs :**

- Union Départementale des CCAS : Mme Bellini
- Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociales (FNARS) : Mr Varachaud
- Mission Locale d'Arcachon : Mme Herent
- Uriops : Mr Pedron
- Fonds Solidarité Logement : Mr Greze, Mme Ouchikh
- CG33-Mission Agenda21 : Mme Roturier
- CG33-Pôle Solidarité Libournais : Mme Micoulas
- CG33-DGAS : Mme Brossard
- CG33 Service Habitat et Logement Social : Mme Coupat, Mr Berteau

### **Objectif stratégique 4 : Simplifier le quotidien des personnes en précarité**

#### **Pilotes :**

- Union Départementale des CCAS : Mr Saint Pic
- CG33 Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mme Brard

#### **Contributeurs :**

- Mutualité Sociale Agricole : Mr Saint Pau, Mme Vieilledent
- Union Départementale des CCAS : Mr Gayou
- Pôle Emploi : Mme Dutertre
- Etat-Direction Départementale de la Cohésion Sociale : Mme Bon, Mme Paris
- Mission locale des graves : Mme Tarrago
- CG33-Pôle Solidarité Porte du Médoc : Mme Moretto
- CG33-Pôle Solidarité Sud Gironde : Mme Prioul
- CG33- Direction des Actions pour les Personnes Agées et les Personnes Handicapées : Mme Micheau
- CG33-Direction de la Culture et de la Citoyenneté : Mme Alexandre Chapin
- CG33-Mission Agenda21 : Mme Paraboschi

## **Objectif stratégique 5 : Garantir le droit à l'accompagnement pour favoriser la continuité du parcours professionnel**

### **Pilotes :**

- Direction Départementale de Pôle Emploi : Mr Meyer
- CG33 Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mme Paulais

### **Contributeurs :**

- Union Départementale des CCAS-CCAS de Talence / CCAS d'Ambares : Mme Pascal, Mme Laborie
- AGEFIPH : Mme Borgies
- Etat- Direction Départementale de la cohésion Sociale : Mme Cauvet, Mme Bris
- Etat - DIRECCTE : Mme Castaignos
- Etat – Mission ville - Délégué du préfet : Mr De Oliveira
- PLIE Libourne : Mr Monclus
- PLIE Technowest : Mme Legay
- PLIE DES Hauts de Garonne : Mme Cosset
- Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'Economique (GARIE) : Mme Carlier
- Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociales (FNARS) : Mme Maugue
- Fonds Solidarité Logement : Mme Chataignat
- CRCE GEIQ : Mr Papin
- Mutualité Sociale Agricole : Mme Grandguillot
- Pole Emploi : Mr Bernardot
- Mission Locale de Bordeaux : Mme Garnung
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : Mme Vaillier
- CG33 Direction de l'Intervention et du Développement Social : Mme Lemonnier
- CG33-Direction de la Jeunesse de l'Education et de la Citoyenneté : Mme Ollivier
- CG33 - Direction de la Promotion de Santé : Mme Leriche, Mme Mayer
- CG33-pôle de Solidarité des Graves : Mme Mainguy
- CG33- Direction des Actions pour les Personnes Agées et les Personnes Handicapées : Mme Micheau

## **Objectif stratégique 6 : Orienter, Pré-qualifier, qualifier et former pour une insertion professionnelle de qualité**

### **Pilotes :**

- Conseil Régional d'Aquitaine - Pôle formation professionnelle et apprentissage : Mme De Segovia
- CG33 Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mr Minvielle

### **Contributeurs :**

- AGEFIPH : Mme Borgies
- OPCALIA : Mr Roche
- PLIE des hauts de Garonne : Mme Cosset
- PLIE des Sources : Mme Cochard
- Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'Economique (GARIE) : Mme Carlier
- CRCE GEIQ : Mr Papin
- Pole Emploi : Mme Teisseire
- Association Régionale des Missions Locales (ARML) : Mme Lemière
- Mission Locale Médoc : Mr Fournier
- Union Départementale des CCAS – CCAS d'Ambarès : Mme Laborie
- Etat – Mission ville - Délégué du préfet : Mme Sirat Trezeguet
- AGEFOS-PME : Mr Maurin
- CG33-Direction de la Jeunesse de l'Education et de la Citoyenneté : Mme Ollivier
- CG33- Pôle de Solidarité de Haute Gironde: Mme Barbé
- CG33-pôle de Solidarité du Bassin : Mme Margara
- CG33- Direction de la Culture et de la Citoyenneté : Mr Piatti

## **Objectif stratégique 7 : Favoriser l'accès à l'activité et à l'emploi des plus fragiles**

### **Pilotes :**

- Direction Départementale de Pole Emploi : Mme Belghiti
- CG33 Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mr Minvielle

### **Contributeurs :**

- Conseil Régional Aquitaine - Pôle développement économique et emploi : Mr Leccis
- AGEFIPH : Mr Gabriel
- OPCALIA : Mr Roche
- PLIE de Bordeaux : Mr De Wavrechin
- PLIE des Graves : Mme Joandet
- PLIE des Sources : Mme Cochard
- Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'Economique (GARIE) : Mr Pauillacq, Mme Carlier
- CRCE GEIQ : Mr Papin
- Etat- Dirccte : Mme Fourmy
- Etat – Mission ville - Délégué du préfet : Mr Armoet
- Mutualité Sociale Agricole : Mme Dubos
- Pole Emploi : Mme Minau-Rodrigues
- Union Départementale des CCAS : Mme Pianagua
- Mission Locale du Sud Gironde : Mme Brana
- CG33- Direction Coopération Territoriale et Européenne : Mme Hébrard
- CG33- Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mme Vitel
- CG33- Pôle Solidarité du Médoc : Mr Botella
- CG33-Direction de l'Economie et de l'Emploi : Mme Maubourguet
- CG33-Direction de la Culture et de la Citoyenneté : Mr Piatti
- CG33-Direction de la Jeunesse de l'Education et de la Citoyenneté : Mme Ollivier

## **Objectif stratégique 8 : Favoriser les mobilités durables**

### **Pilotes :**

- CG33 – Direction des Transports Terrestres : Mme Paries
- CG33 Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mme Rivaillé

### **Contributeurs :**

- Pole Emploi : Mr Ballu
- PLIE des Hauts de Garonne : Mme Harbulot
- PLIE du Libournais : Mr Carretero
- Mutualité Sociale Agricole : Mr Combes
- Union Départementale des CCAS : Mr Gayou
- Mission Locale Haute Gironde : Mr Etié
- COBAS : Mme Rulier, Mme Cochet
- Communauté d'Agglomération du Libournais : Mme Veyset
- Communauté Urbaine de Bordeaux : Mr Damien
- Etat – Mission ville - Délégué du Préfet : Mme Kaddour
- CG33-Pôle de Solidarité Sud Gironde : Mme Daban
- CG33-Pôle de Solidarité du Médoc : Mme Margara
- CG33-Direction Générale Adjointe chargée des Services Techniques (DGAT) : Mme Bertin
- CG33- Direction des Transports Terrestres : Mr Chesnel

## Objectif stratégique 9 : Décloisonner les politiques publiques

### Pilotes :

- ETAT-Direction Départementale de la Cohésion Sociale : Mr Asconchilo
- CG33 Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mme Paulais, Mme Blanchemanche

### Contributeurs :

- Conseil Régional d'Aquitaine - Pôle développement économique et emploi : Mme Laroche
- Union Départementale des CCAS :
- AGEFIPH : Mr Saturnin
- URIOPPS : Mr Pedron
- Pole Emploi : Mme Belghitti
- PLIE Bordeaux : Mr De Wavrechin
- PLIE portes du Sud : Mme Truf
- CRCE GEIQ : Mr Papin
- Etat - DIRECCTE : Mme Fourmy
- Etat – Mission ville - Délégué du préfet : Mme Darbon
- Mutualité Sociale Agricole :
- Association Régionale des Missions Locales : Mme de Peyrelongue
- Fonds de Solidarité Logement : Mme Duroure, Mme Batisda
- Caisse d'Allocation Familiale de la Gironde : Mr Suzan, Mr Canaud
- Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociales (FNARS) : Mme Maugue
- Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'Economique (GARIE) : Mme Carlier
- CG33-Pôle de Solidarité des graves : Mme Puel
- CG33-Pôle de Solidarité du Libournais : Mr Emars
- CG33-Direction de la Promotion de Santé : Mme Ahano Ducourneau
- CG33-Direction de la Culture et de la Citoyenneté : Mme Honno-Sogno

## Objectif stratégique 10 : Incrire localement les politiques d'insertion

### Pilotes :

- CG33- Pôle Solidarité des Hauts de Garonne : Mr Villetorte
- CG33-Pôle Solidarité des Graves : Mme Rastrero
- CG33 Direction des politiques d'Inclusion et d'Insertion : Mme Paulais

### Contributeurs :

- Conseil Régional d'Aquitaine - Pôle développement économique et emploi : Mr Leccis
- Mission Locale du Médoc : Mme Douarin
- union Départementale des CCAS – CCAS de Blanquefort : Mme Garay
- Pole Emploi : Mr Diné
- PLIE Libournais : Mr Monclus
- PLIE de Bordeaux : Mr de Wavrechin
- PLIE portes du sud : Mme Truf
- CG33-Pôle Solidarité du Libournais : Mme Micoulas
- CG33-Pôle solidarité de Bordeaux : Mr Grégoire
- CG33-Agenda21 : Mme Roturier

**Objectif stratégique 11 : Favoriser une participation citoyenne dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques**

**Pilotes :**

- CG33- Mission Agenda 21 : Mme Roturier
- CG33- Pôle Solidarité Porte du Médoc : Mr Lescure

**Contributeurs :**

- Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux : Mr Chivalon
- Fonds de Solidarité Logement : Mme Danielou
- PLIE des graves : Mme Petit
- Association Régionale des Missions Locales : Mme Peretti
- Pole Emploi : Mme de Hauteclique
- Etat – Mission ville - Délégué du préfet : Mr De Oliveira
- Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociales (FNARS) : Mme Bidet
- Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'Economique (GARIE) : Mr Pauillacq
- CG33-Direction de la Culture et de la Citoyenneté :
- CG33-Direction de l'Intervention et du Développement Social : Mme Chibrac
- CG33- Direction des politiques d>Inclusion et d'Insertion : Mr Aichouba

## Rappel de la Méthode

### 2012 / 2013 : Récolte des besoins et analyse des impacts du RSA

- **Petits déjeuners de l'insertion** : Collecte auprès des associations de leurs observations sur les problématiques des personnes accueillies autour de thématiques : illettrisme, conception de l'insertion, précarité bancaire, logement, l'accès à l'emploi, mobilité, accueil du jeune enfant.
- **Cartes blanches** : Partage de réflexion avec des chercheurs (sociologues, politologues, juristes) sur les grandes thématiques liées au RSA : conception des politiques publiques, la territorialisation, le développement social local, l'accompagnement des publics, les fondements philosophiques du RSA et ses limites, le non recours au droit.
- **Colloque inversé** : Recueil du vécu des personnes dans leur parcours.
- **Assises de l'insertion** : 8 et 9 Juillet 2013 - Synthèse de ces réflexions.

### 2014 : Elaboration du PDI et du PTI

- **Janvier/février** : Elaboration des grandes orientations du Programme Départemental d'Insertion et d'une méthodologie de travail reposant sur les principes et valeurs suivants : une politique d'insertion globale et plurielle dans ses objectifs, une politique transversale visant la mise en cohérence des politiques et des différents dispositifs, une gouvernance favorisant l'adhésion des acteurs publics et posant un principe de co-responsabilité, une politique participative favorisant la parole des usagers comme vecteur d'amélioration de nos politiques.
- **Mars** : Proposition de la méthode et des orientations à l'ensemble des partenaires et validation.
- **Avril / juin** : Mise en place et animation de 11 groupes de travail co-animés par l'une des directions du Département et un partenaire extérieur : 33 séances de travail avec les contributeurs (1/2 journée mensuelle), 25 séances de travail avec les co-animateurs.
- **Juillet /août** :
  - 1<sup>ère</sup> synthèse écrite des travaux des 11 groupes, formalisation et écriture du programme PTI 2014/2017,
  - Rencontre individuelle des signataires sur la pré-validation des engagements,
- **Août / septembre** : Identification des programmes et actions du Pacte pouvant bénéficier du soutien des Fonds sociaux Européens (FSE) et écriture des fiches,
- **22 Septembre** : Présentation de la synthèse et des actions du Pacte – Validation des partenaires.
- **Septembre /octobre** :
  - Finalisation du Pacte
  - Rédaction du Programme Départemental d'Insertion à partir des contributions des co-animateurs.

## *Signatures*



Monsieur le Préfet du Département de la Gironde,



Monsieur le Président du Conseil Régional  
d'Aquitaine,

Michel Delpuech

Alain Rousset



Monsieur le Président du Conseil général de la Gironde,  
Conseiller général du canton de Carbon Blanc,



Monsieur le Directeur Territorial de Pôle Emploi,

Philippe Madrelle

Benoit Meyer



Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations  
Familiales de la Gironde (CAF),



Madame la Directrice de la Mutualité Sociale  
Agricole de la Gironde (MSA),

Christophe Demilly

Madeleine Talavera



Monsieur le Président de l'Union Départementale des Centres d'Action Sociale (UDCCAS),

Jean-Baptiste Maitia



Monsieur le Président de l'Association Régionale des Missions Locales (ARML),

Christian Millet-Barbé



Monsieur le Président des PLIE d'Aquitaine (URPA),

Noël Mamère



Madame la Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociales (FNARS),

Catherine Abeloos



Monsieur le Président du Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'Economique (GARIE),

Jean-Pierre Pauillacq



Madame la Présidente du GIP Fonds de Solidarité Logement (FSL),

Martine Jardiné



Monsieur le Délégué Régional de l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnel des Personnes Handicapées (AGEFIPH) – par délégation

Monsieur Parisot

Fait à Bordeaux le 1<sup>er</sup> décembre 2014

